



REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

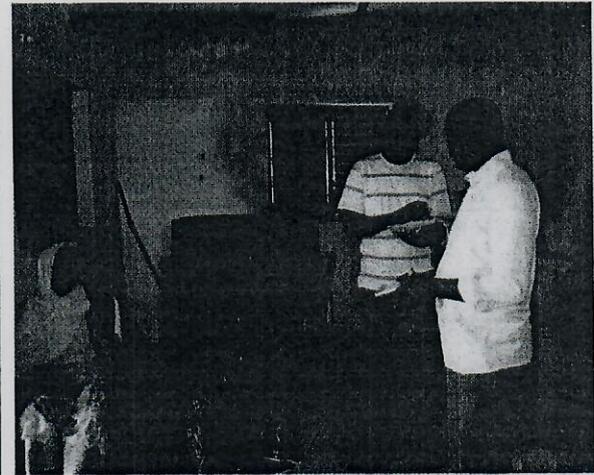
DIRECTION DES PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES
(DPMI)

PROGRAMME NATIONAL
« PLATES-FORMES MULTIFONCTIONNELLES »
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (PN-PTFM)

Visite plateforme par la Représentante Résidente du PNUD



Cérémonie de clôture du Projet NEPAD



signature de la fiche de clôture du Projet ETAAL : échange du document la Chargée du Genre du NEPAD et le Coordonnateur du PN-PTFM

Visite d'une PTFM par les agents de la Direction de l'investissement

BILAN ANNUEL DES ACTIVITES DE 2015

DECEMBRE

SOMMAIRE

I. RAPPEL INTRODUCTIF -----	4
1.1. Présentation du Programme -----	4
1.1.1. Stratégie d'intervention,-----	4
1.1.1.1. Le partenariat -----	5
1.1.1.2. L'approche du « Faire – faire » -----	6
1.2. Le contexte -----	6
II. LECONS APPRISES -----	7
III. DESCRIPTION DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2016 -----	7
3.1. METHODOLOGIE D'ELABORATION.-----	7
3.2. LE PROGRAMME TECHNIQUE.-----	8
IV. ETAT DETAILLE DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2016 -----	9
LE BUDGET DU PTA 2016-----	9
V. PLAN DE FINANCEMENT DU PLAN DE TRAVAIL 2016 -----	19

Liste des Sigles et Abréviations

ASER :	Agence Sénégalaise d'Électrification Rurale.
BCI :	Budget Consolidé d'Investissement.
CAC :	Cellule d'Appui Conseils.
CAURIES-MF :	Coopérative Autonome pour le Renforcement des Initiatives Economiques par la Micro Finance (CAURIE-MF)
CENCOM :	Centrale de Commercialisation ;
CFG :	Comité Féminin de Gestion.
EFP :	Etude de Faisabilité Participative.
GA :	Groupement d'Affaires
GPF :	Groupement de Promotion Féminine.
PALPS :	Projet d'Appui à la Lettre de Politique Sectorielle
PAMECAS :	Partenariat pour mobilisation de l'Épargne et le Crédit au Sénégal
PGIES :	Projet de Gestion Intégrée des Eco-Systèmes
PEPAM :	Programme Eau Potable Assainissement du Millénaire.
PMIB :	Plateforme Minimale d'Infrastructures de Base
PNDL :	Programme National de Développement Local.
PN-PTFM :	Programme National « Plates-formes Multifonctionnelles pour la lutte contre la Pauvreté ».
PRI :	Politique de Redéploiement Industriel.
PROGERT :	Projet de Gestion et Restauration des Terres dégradées du Bassin Arachidier (PROGERT)
PSE :	Plan Sénégal Emergent
PTA :	Plan de Travail Annuel.
PTFM :	Plate-forme Multifonctionnelle.
SFD :	Structure de Financement Décentralisée.
U-IMCEC :	Union des Institutions Mutualistes Communautaires d'Épargne et de Crédit

I. RAPPEL INTRODUCTIF

1.1. Présentation du programme

Dans sa politique d'amélioration des conditions de vie des populations en milieu rural, le Gouvernement du Sénégal, avec l'appui du Programme des Nations Unies et la Fondation Bill et Melinda GATES, a initié en 2008, ce programme d'installation de cinq cents (500) plates-formes multifonctionnelles sur un horizon de trois ans. Compte tenu des ressources finalement mobilisées et du rythme de décaissement de celles-ci, l'objectif a été ramené à trois cents (300) plates-formes. La durée, finalement portée aussi à sept (07) ans, sera suivie d'une phase de transition (2016) au terme de laquelle trois cent quatre-vingt-treize (393) plates-formes seront installées et le document d'extension, pour passer à mille (1000) plates-formes, validé et signé par les parties prenantes.

Cette massification permettra aux populations rurales en général, et aux femmes en particulier, de disposer des services énergétiques essentiels. La réduction de la pauvreté énergétique qui en découle (du fait de l'accroissement des capacités de production, de la stimulation de la création de richesse ou de valeur ajoutée locale produite par les micros et petites entreprises, du développement de l'entrepreneuriat local et de la plus grande disponibilité de services sociaux de base), contribuera significativement à améliorer les conditions de vie en milieu rural.

Initialement conçu comme moyen de réduction de la pauvreté, d'allègement des travaux, de promotion et d'autonomisation des femmes en milieu rural, le Programme National « Plates-formes Multifonctionnelles » (PN-PTFM) s'est finalement présenté comme un outil efficace de développement et de micro-industrialisation, en accélérant l'accès aux services énergétiques modernes et en favorisant l'émergence de micros entreprises (industrielles et de services) rurales. Ainsi, il est devenu un des principaux instruments de mise en œuvre de la Politique de Redéploiement Industriel (PRI), principalement dans sa composante « développement endogène » pour la « promotion des pôles locaux de développement », en rapport avec la lutte contre la pauvreté en milieu rural. En effet, le PN-PTFM s'inscrit non seulement dans le (i) DSRP II, particulièrement en ses axes stratégiques 1 et 2, à savoir la « Création de richesses » et « l'accès aux Services sociaux de base » mais aussi dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) à travers ses axes 1 (Transformation structurelle de l'économie et croissance) et 2 (capital humain, protection et développement durable); ce qui justifie d'ailleurs l'inscription du PN-PTFM dans les Plans d'Action Prioritaires 2014-2018.

1.1.1. Stratégie d'intervention

Marquée par la couverture progressive de la totalité du territoire national (excepté la région de Dakar) et le changement quantitatif d'échelle, le Programme a misé sur une stratégie de mise en œuvre reposant sur un cadre institutionnel cohérent et durable, axé sur un développement de partenariats et une approche de « faire-faire ».

Les zones d'intervention du Programme sont les suivantes :

- ✓ zone **Sud Est** : régions de Kolda et de Sédhiou,
- ✓ zone **Est** : régions de Tambacounda et de Kédougou,
- ✓ zone **Centre** : régions de Kaolack, de Diourbel, de Fatick et de Kaffrine,
- ✓ zone **Centre Ouest** : régions de Thiès et de Louga,
- ✓ zone **Nord** : régions de Saint Louis et de Matam,
- ✓ zone **Sud Ouest** : région de Ziguinchor.

Il est important de souligner que le Programme ne dispose pas de Cellules d'Appui Conseils dans les Zones Nord (Saint Louis et Matam) et Sud Ouest (Ziguinchor), ce qui n'a pas empêché tout de même l'installation de vingt (20) PTFM dans la zone Nord et sept (07) plates-formes¹ dans la zone sud-ouest (région de Ziguinchor).

1.1.1.1. Partenariat

Pour améliorer son efficacité, élargir ses moyens d'actions et se donner les possibilités de répondre à la demande de plus en plus croissante de plates-formes tout en développant la micro-industrialisation (Entreprise de Transformation Agro-Alimentaire (ETAAL), Centrale de Commercialisation (CENCOM)) dans un contexte de rareté des ressources, le PN-PTFM a décidé de s'appuyer sur des partenariats stratégiques et des synergies avec les autres Projets/Programmes.

C'est ainsi que le Programme Eau Potable Assainissement du Millénaire (PEPAM), l'Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale (ASER) et le Programme National de Développement Local (PNDL) ont été identifiés comme partenaires stratégiques puis approchés pour la signature de conventions visant :

- l'inscription de la Plate-forme (PTFM) du PN-PTFM dans la Plate-forme Minimale d'Infrastructures de Base (PMIB) du PNDL,
- l'installation de réseaux électriques en partenariat avec l'ASER,
- l'installation de réseaux d'eau avec le PEPAM dans les villages bénéficiaires de plates-formes.

A ce jour, une convention a été signée avec l'ASER. Il est aussi à noter une convention quadripartite PN-PTFM/ENDAENERGIE/PNB-SN/PNDL signée en 2010. Elle invite à la mise en contribution des collectivités locales et des ARD pour la prise en compte des PTFM dans le cadre des Plans Locaux de Développement (PLD) élaborés de manière participative.

En outre, des synergies ont été développées dans le cadre des convergences entre Projets/Programmes sous exécution nationale (PPNEX) et les Structures Financières Décentralisées (SFD) à savoir le

- le PALPS (pour le développement de la micro finance en milieu rural),
- les SFD, partenaires du PALPS (CAURIE-MF, UIMCEC, PAMECAS).

¹ Cinq plates-formes sont déjà installées et deux (02) autres sont en cours d'installation

1.1.1.2. Approche du « faire-faire »

Dans le but de couvrir l'ensemble du territoire national et de satisfaire les exigences de la mise en œuvre du Programme en termes de mobilisation des populations, de suivi de proximité, de réactivité et d'appui-conseils, le PN-PTFM a choisi la stratégie du « faire-faire » basée sur la contractualisation d'une partie des activités de terrain à des agences locales d'exécution qui peuvent être des Organisations Non Gouvernementales (ONG) ou des structures privées qui mettront en place des Cellules d'Appui Conseils (CAC) chargées de l'exécution des activités du Programme dans les différentes zones.

En leur qualité de partenaires d'exécution, ces CAC disposant d'une bonne maîtrise de l'environnement socio-économique de la zone d'intervention, ont la charge de conduire les activités de préparation et d'installation des PTFM, de suivi et de collecte de données, d'animation et de développement de l'ingénierie sociale autour de la plate-forme pour renforcer les capacités des bénéficiaires et les dynamiques de développement socio-économique local, consolider les acquis et promouvoir l'auto-prise en charge des réalisations (pérennisation).

1.2. Contexte :

Le PN-PTFM, en perspectives de la période d'extension et pour mieux jouer son rôle de levier de mise en œuvre du PSE, devra faire de la micro-industrialisation son cœur de métier. Pour ce faire, une actualisation du document d'extension s'impose ainsi que sa validation et sa signature en 2016 en vue du démarrage des activités de recherche de financement.

Sur le plan opérationnel, les actions suivantes sont prévues pour 2016:

- l'actualisation et la signature du document d'extension du Programme (2015-2018) ;
- la recherche de partenaires pour le financement de la phase d'extension ;
- l'évaluation du système d'intervention par l'approche par les CAC ;
- la poursuite de l'intensification des activités économiques au niveau des structures créées (ETAAL, autres unités de transformation) et de la consolidation des PTFM/Entreprises;
- l'installation d'au moins trois (03) nouvelles ETAAL de plus grande envergure
- la finalisation du processus d'autonomisation des plates-formes multifonctionnelles de cette phase d'ici au 31 Décembre 2016 ;
- l'élargissement du partenariat.

Eu égard à la faiblesse des ressources disponibles, le PN-PTFM devra concentrer ses activités sur une zone accessible aux coûts d'intervention moins coûteux et faire de cette exercice une phase de transition.

II. LEÇONS APPRISES/PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES :

▪ Au niveau stratégique :

Le PN-PTFM, pour un meilleur alignement à la politique nationale de développement, devra s'orienter davantage vers la micro-industrialisation. Cette démarche, tout en promouvant l'allègement des travaux des femmes rurales, permettrait, par le biais de la création d'ETAAL performantes, de CENCOM, d'E.MPE et d'autres unités, le développement des chaînes de valeurs agricoles et la réalisation d'un tissu industriel rural générateur de richesses, d'emplois et d'équilibre dans le développement des terroirs.

Pour une meilleure maîtrise des délais d'implantation des plates-formes multifonctionnelles, le PN-PTFM devra aussi réaliser les EFP, un an avant les dates prévues d'installation ; une telle stratégie permettrait de faciliter la mobilisation des bénéficiaires pour la construction des abris dans les délais convenus.

Pour renforcer les effets des résultats atteints, le PN-PTFM devra diversifier sa stratégie de pérennisation en faisant des GA-PTFM des relais qui se substitueraient progressivement, au bout d'un (01) an, à l'UCN et aux CAC dans les activités de suivi et d'encadrement des propriétaires de plates-formes multifonctionnelles. Une telle démarche, en plus de renforcer les capacités des bénéficiaires et d'accroître leur savoir-faire, permettra une meilleure auto-prise en charge des réalisations en milieu rural.

▪ Au niveau opérationnel

Au terme de cette année, nous retiendrons comme leçons apprises, la nécessité :

- # d'améliorer davantage l'efficacité dans la préparation des dossiers d'appel d'offres et l'encadrement des délais de livraison convenus avec les fournisseurs ;
- # d'une attention constante de l'exécution des contrats nous liant avec les CAC,
- # d'un changement de titre 5 à 3 pour une meilleure prise en charge de certaines dépenses de fonctionnement (perdiems, salaires, etc.),
- # la nécessité de promouvoir davantage l'auto-prise en charge des réalisations en milieu rural.

III. DESCRIPTION DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2016

3.1. Méthodologie d'élaboration.

Le plan de travail initial de 2016 et le budget y afférent ont été élaborés de manière participative au cours d'un atelier de planification qui a réuni, le 16 décembre 2016, la Direction des Petites et Moyennes Industries (DPMI), la Direction de l'Investissement (DI), la Direction de la Coopération Economique et Financière (DCEF), le Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD) et l'équipe du Programme.

3.2.: Programme technique.

Les ressources nécessaires au financement du programme d'activités de 2016 s'élèvent à cinq cent soixante six millions cinq cent mille (566.500.000) FCFA.

Les activités programmées au titre de 2016 se déclinent comme suit :

OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : CREER DE LA RICCHESSE GRACE AUX SERVICES FOURNIS PAR LA PTFM

Résultat 1.1 : La rentabilité et la viabilité des PTFM installées sont assurées :

L'atteinte de ce résultat requiert les activités suivantes:

- 1.1.6 suivre et renforcer les capacités techniques et organisationnelles d'au moins six (06) GA (regroupement de propriétaires de plateformes) existants ;
- 1.1.8 Expérimenter de nouvelles sources d'énergie

Résultat 1.3 : Un tissu de cent (100) Micro et Petites Entreprises (MPE) est créé :

L'atteinte de ce résultat consiste à:

- 1.3.2 mettre en place au moins cinq (05) Espace MPE
- 1.3.5 créer au moins douze (12) unités de transformation de ressources locales.

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

Résultat 2.1: Trois cents (300) PTFM dont dix (10) avec réseau d'eau ou d'électricité

Ce résultat appelle à:

- 2.1.3 signer des conventions de partenariat,
- 2.1.6 installer trente-deux (32) PTFM fonctionnelles (*poursuite du processus d'installation des ptfm de 2015*)

OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : ASSURER UNE GESTION REUSSIE DU PROGRAMME

Résultat 3.1 : Un dispositif de Gestion et de Coordination est défini et opérationnalisé

L'atteinte de ce résultat appelle à :

- 3.1.2 assurer le fonctionnement du Comité de Pilotage,
- 3.1.4 assurer les conditions d'un bon fonctionnement de l'UCN,
- 3.1.5 organiser l'atelier annuel de planification,
- 3.1.8 élaborer le plan de passation des marchés,
- 3.1.20 Organiser au moins une (01) mission de recherche de financement

Résultat 3.2 : Un dispositif de Suivi-Evaluation-Contrôle est défini et opérationnalisé

L'atteinte de ce résultat consiste à :

- 3.2.2 élaborer des rapports périodiques par le suivi rapproché des PTFM et autres réalisations par les CAC
- 3.2.3 organiser au moins vingt-quatre (24) missions de supervision, par l'UCN, des activités de terrain
- 3.2.4 assurer la prise en charge des missions de suivi par la tutelle,

Résultat 3.3 : Un Plan de Communication est élaboré et exécuté

L'exécution du plan de communication consistera à :

- 3.3.6 confectionner des supports de communication (émissions audiovisuelles, publi-reportage, etc)

Résultat 3.4 : Un Plan de Formation/Renforcement de capacités des acteurs est élaboré et exécuté

- 3.4.9 former cinquante (50) meuniers à l'utilisation des modules de base,
- 3.4.10 former douze (12) meuniers à l'utilisation des modules complémentaires,
- 3.4.12 mettre en place et former vingt-cinq (25) CFG
- 3.4.19 assurer la formation des bénéficiaires aux techniques de production et de transformation des produits alimentaires

IV. ETAT DETAILLE DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2016

Le Budget du PTA 2016

Le montant global du présent PTA 2016 s'élève à cinq cent soixante six millions cinq cent mille (566.500.000) FCFA financé pour 97,09 % par le Gouvernement du Sénégal et 2,91 % par les Bénéficiaires.

Le PTA 2016- est ainsi détaillé (voir PTA ci-dessous):

COMMENTAIRE DES ACTIVITES DU PTA 2016

OS 1 : CREER DE LA RICHESSE GRACE AUX SERVICES ENERGETIQUES FOURNIES PAR LA PTFM

1.1 La rentabilité et la viabilité des PTFM installées sont assurées

1.1.6 Renforcer les capacités techniques et organisationnelles d'au moins six (06) GA (regroupement de propriétaires de plateformes) existants

L'objectif recherché à travers cette activité est de pourvoir les membres des GA-PTFM d'outils et de connaissances requises pour d'une part, devenir de véritables acteurs du développement économique local par le biais de la mise en œuvre de projets collectifs (ETAAL, CENCOM, E.MPE, etc.) et d'autre part, jouer pleinement leur rôle dans la stratégie de pérennisation des plates-formes multifonctionnelles. En effet, le PN-PTFM veut, à termes, doter les GA-PTFM d'une capacité réelle d'intervention (grâce au renforcement d'actif) et des compétences nécessaires pour se substituer progressivement aux CAC dans les activités de suivi et d'encadrement des bénéficiaires de plates-formes multifonctionnelles. Dans cette logique, le PN-PTFM va :

- poursuivre l'encadrement des GA-PTFM promoteurs d'ETAAL et de CENCOM en vue d'asseoir les conditions d'une exploitation continue et rentable des investissements (ETAAL, CENCOM). Pour ce faire l'accent sera mis sur les techniques de gestion, de commercialisation et de financement du BFR pour chaque réalisation. L'objectif visé est d'arriver au démarrage effectif des activités au niveau de toutes les ETAAL et des CENCOM et à l'existence d'un vaste réseau de distributeurs (boutiques, superettes) en zones urbaines des produits issus des ETAAL.
- Poursuivre les formations au profit de GA-PTFM pilotes dans le domaine du suivi et de l'encadrement des femmes propriétaires de plates-formes multifonctionnelles. L'objectif à terme est, une fois les compétences créées au sein des GA-PTFM, d'appuyer ceux-ci en logistique (tricycles ou moto pour assurer la mobilité et autres équipements nécessaires identifiés) et de leur adjoindre un gérant-animateur. Ainsi, les conditions d'auto-prise en charge des réalisations par les bénéficiaires seront renforcées.

Les activités prévues sont : l'animation, la réalisation des activités de renforcement des GA, l'appui à la mise en œuvre de projets ciblés et l'organisation d'ateliers de partage.

Le Coût de l'activité : 9.123.720 F CFA

Son financement :

- Etat : 9.123.720 F CFA

1.1.8 Expérimenter de nouvelles sources d'énergies :

Le PN-PTFM, en collaboration avec le Programme National Biogaz Sénégal (PNB-SN), va expérimenter le fonctionnement de plates-formes et/ou des équipements des ETAAL avec le biogaz. Il est attendu, au titre de la quote-part du PNB-SN, une enveloppe de dix millions (10.000.000) FCFA.

Le Coût de l'activité : 5.000.000 FCFA

- Etat : 5.000.000 FCFA

1.3. Un tissu de cent (100) Micro et Petites Entreprises (MPE) est créé

1.3.2 Mettre en place au moins cinq (05) Espace MPE :

L'Espace MPE est un local compartimenté (en ateliers de travail équipés) installé à côté de la PTFM et dont le but est d'améliorer les conditions de travail des femmes et des jeunes tout en facilitant la diversification des initiatives économiques. Il est composé de blocs d'ateliers construits pour abriter des espaces de prestations de services (soudure, couture, cyber, etc.) et ce, grâce à l'énergie de la plate-forme. Il peut donc être assimilé à un incubateur de micro-entreprises en milieu rural.

Le PN-PTFM se devra, pour 2016, dès le premier trimestre, accompagner le démarrage des activités de l'E.MPE de Keur Babou DIOP et réceptionner les quatre (04) autres bâtiments devant abriter les E.MPE sis à Ndiagamba (région de Fatick), Maka Bilal (région de Kaffrine), Keur Khaly Sarata (région de Thiès) et Bély Wamédaka (région de Tambacounda). L'accompagnement du démarrage des activités au niveau des Espaces MPE se fera dans le cadre des activités de suivi et d'appui conseils des CAC ; par conséquent l'activité est sans coût.

1.3.10. Mener des études pour la création d'ETAAL

Le PN -PTFM ambitionne pour cette année, de faire un saut qualitatif dans la mise en place des ETAAL en installant des unités de plus grande envergure avec de meilleures technologies. Pour ce faire, il commettra des consultants pour la réalisation de business plan. A ce titre, trois études seront réalisées et devront être disponibles au plus tard à la fin du premier trimestre.

Le Coût de l'activité : 7.500.000 CFA

Son financement :

- Etat : 7.500.00 FCFA.

1.3.12 Créer au moins douze (12) unités de transformation de ressources locales :

Dans le cadre de sa mission de micro-industrialisation en milieu rural, le PN-PTFM promeut la création d'Entreprises de Transformation Agro-Alimentaires (ETAAL) spécialisées dans la transformation des ressources locales et qui contribueront à la création de richesses et au développement des chaînes de valeurs agricoles.

La mise en place d'ETAAL obéit à la volonté d'appuyer la création et le développement, en milieu rural, d'entreprises de transformation secondaire initiées par des femmes et des jeunes suivant une approche filière, dans le but de produire des biens alimentaires (deux à quatre produits) qui répondent aux normes d'hygiène et de sécurité recommandées dans le cadre de la promotion de petites entreprises de transformation agro-alimentaire au Sénégal.

La finalité des ETAAL est de s'insérer dans le dispositif national de développement de l'Agrobusiness au Sénégal en se positionnant comme des « Centres Ruraux de Transformations (CRT) » ; ainsi elles contribueront à l'émergence de pôles de développement en milieu rural.

i) Le PN-PTFM va donc finaliser le processus d'installation et de mise en service des onze (11) ETAAL déclenché en 2014 à travers :

- La réception et l'installation au cours du 1er trimestre 2016, des équipements destinés au six (06) ETAAL financés sur les ressources du BCI et localisées dans les villages de Keur Aly Samba, Keur Moussa Frontière (région de Kaolack), de Batamar, Bicole (région de Fatick), Baal Diop (région de Thiès) et Diénoudiala (région de Tambacounda);
- L'installation et la mise en service des équipements destinés à l'ETAAL de Sourouyel (région de Tambacounda) au cours du 1^{er} trimestre 2016 ;
- La poursuite de l'appui conseil des Comités de Gestion et des GA qui constituent le socle sur lequel repose toute la stratégie de rentabilité et de pérennisation des ETAAL et des CENCOM,
- Le suivi technique, financier, commercial et organisationnel des ETAAL mises en service;
- La formation des bénéficiaires à l'utilisation et à la maintenance des équipements.

Ces ETAAL bénéficieront aussi d'un renforcement d'actifs pour leur permettre d'améliorer leurs conditions de travail et de diversifier leurs activités ; l'objectif à termes étant de produire, au niveau de chaque unité, deux à quatre types de produits.

ii) Aussi, le PN-PTFM va-t-il installer, au titre de 2016, trois (03) nouvelles ETAAL de plus grande envergure en ce sens que :

- les bâtiments seront revus pour répondre davantage aux exigences en termes de normes de qualité (plans élaborés par des professionnels, vitrages pour éviter la poussière, toilettes, etc.) ;
- de technologies nouvelles seront mises en place grâce à une collaboration avec des structures comme l'ITA, l'ASPIT, l'ADPME, etc. ;
- le choix des bénéficiaires et des sites se fera davantage suivant des critères portés vers les capacités réelles de rentabiliser les investissements.

Pour ce faire, il sera procédé à :

- la sélection de bénéficiaires (dans la banque de Projets)
- La réalisation des business plan au cours du 1er trimestre
- la réalisation des plans, la construction des bâtiments et l'acquisition, des équipements au cours du 1er semestre,
- l'installation et la mise en service des unités au cours du 3^{ème} trimestre 2016
- la formation des bénéficiaires à l'exploitation et à la maintenance des équipements au cours du 3^{ème} trimestre 2016.

iii) Cinq (05) petites unités de production d'huile d'arachides seront aussi installées dans les zones Est (Mansadallah, Dialamakhan, Diéoundiala, Bantantinty (région de Tambacounda) et Sud-Est Darou Hidjiratou (région de Kolda). Il s'agit des unités initialement destinées à la production d'huile de pourghère et finalement modifiées pour la trituration de l'huile d'arachide.

Le Coût de l'activité : 120.000.000 F CFA

Son financement :

Etat : 120.000.000 F CFA

2.1 Trois cents (300) PTFM dont dix (10) avec réseau d'eau ou d'électricité sont installés

2.1.3 : Signer des conventions de partenariat :

Comme pour les années précédentes, le PN-PTFM va poursuivre la recherche et la mise en œuvre de partenariats en phase avec sa stratégie de diversification et d'intensification des partenariats. Sont particulièrement visés pour cette année, la JICA et l'ASPIT.

Le Coût de l'activité : 1.773.720 FCFA

Son financement :

Etat : 1.773.720 FCFA

2.1.6 Installer trente-deux (32) PTFM fonctionnelles

L'année 2016 est considérée comme une année de transition qui sera consacrée à la consolidation des acquis et l'intensification du développement des activités économiques (ETAAL, CENCOM), le PN-PTFM ne va pas installer de nouvelles plates-formes. Elle poursuivra le processus d'installation des trente-deux (32) plates-formes restantes au titre de l'exercice 2015.

Le Coût de l'activité : 16.500.000 FCFA

Son financement :

- Bénéficiaires : 16.500.000 FCFA

2.2.2 Réhabiliter les plateformes enregistrant des difficultés de fonctionnement

Dans le cadre de la consolidation des acquis, le Programme procédera à la réhabilitation de toutes les plates-formes qui présentent des difficultés de gestion technique.

Le Coût de l'activité : 42.980.260 FCFA

Son financement :

- Etat : 42.980.260 FCFA

OS 3 : ASSURER UNE GESTION REUSSIE DU PROGRAMME.

3.1. Un dispositif de gestion et de coordination est mis en place et opérationnel

3.1.2 Assurer le fonctionnement du Comité de Pilotage

Le comité de pilotage du Programme sera convoqué en fin d'exercice pour approuver les rapports d'activité et financier de l'année écoulée et valider le plan de travail annuel du nouvel exercice ainsi que le budget y afférent. Cependant, le,

Président du Comité de Pilotage pourra, au besoin, convoquer des réunions extraordinaires.

Le Coût de l'activité : 767.700 FCFA.

Son financement :

- Etat : 767.700 FCFA.

3.1.4 Assurer les conditions d'un bon fonctionnement de l'Unité de Coordination Nationale.

L'objectif recherché est la prise en charge correcte et à bonne date des frais de fonctionnement de l'UCN et du traitement du personnel.

Le Coût de l'activité : 258.230.035 FCFA.

Son financement :

- Etat : 258.230.035 FCFA.

3.1.5 Organiser l'atelier annuel de planification :

Le plan de travail 2017, sera élaboré dans une démarche participative à travers la tenue d'un atelier de planification qui, outre l'équipe de l'UCN, verra la participation de la tutelle technique et des partenaires techniques et financiers.

Le Coût de l'activité : 692.700 FCFA.

Son financement :

- Etat : 692.700 FCFA.

3.1.8 Elaborer le plan de passation des marchés :

Il s'agira d'élaborer et de transmettre à bonne date le plan de passation des marchés de 2016 à la DCMP de Kaolack. Cette activité est sans coût.

3.1.20 : Organiser des missions de recherche de financement.

Des missions de recherches de fonds destinés au financement de la phase d'extension du Programme seront effectuées en 2016. Il est donc prévu de réaliser, au courant de 2016, au moins deux (02) missions de recherche de financement.

Le Coût de l'activité : 23.078.100 FCFA.

Son financement :

- Etat : 23.078.100 FCFA

3.2 Un Dispositif de Suivi-Evaluation-Contrôle défini est opérationnel

3.2.2 : Elaborer des rapports périodiques par le suivi rapproché des plates-formes et des autres réalisations par les partenaires de mise en œuvre (CAC et GA-PTFM)

Il s'agit pour les partenaires d'exécution de (i) faire le suivi de toutes les plateformes installées dans les différentes zones et des infrastructures économiques existantes (ETAAL, CENCOM, E.MPE, périmètres maraîchers réseaux d'eau et d'électricité) (ii) d'apporter aux Comités Féminins de Gestion (CFG), aux meuniers et autres acteurs de la plate-forme, l'appui nécessaire à la maîtrise de l'exploitation de la plateforme par l'appropriation des outils de gestion, assurer l'animation en vue de la pérennité des plates-formes et des unités économiques.

Ces suivis consistent également à collecter les données relatives à la gestion des plateformes et des unités économiques et à les intégrer dans la base de données OISE et autres bases de données existantes.

Parallèlement aux CAC, les GA-PTFM pilotes formés au suivi des plates-formes devraient, pour les 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2016, produire des rapports sur les échantillons de plates-formes qu'ils devront suivre.

Le Coût de l'activité : 37.510.605 FCFA

Son financement :

- Etat : 37.510.605 FCFA.

3.2.3 : Organiser au moins vingt-quatre (24) missions de suivi par l'UCN :

Il s'agira pour l'Unité de Coordination du Programme, à la fin de chaque trimestre, d'effectuer des missions dans chacune des six (06) zones d'intervention, pour s'assurer de la fidélité des rapports trimestriels qui lui parviennent des partenaires de mise en œuvre et de la correcte exécution des contrats le liant avec ces dits partenaires. Ce suivi sera aussi l'occasion pour le PN-PTFM de porter une appréciation particulière sur les plates-formes ayant plus de quatre (04) ans d'âge.

Le Coût de l'activité : 11.824.800 FCFA

Son financement :

- Etat : 11.824.800 FCFA.

3.2.4 Assurer la prise en charge des missions de suivi par la tutelle

Cette activité trimestrielle consiste à prendre en charge les missions de suivi des partenaires d'exécution technique et destinées à apprécier l'état d'avancement des activités du Programme et de la fidélité des rapports trimestriels élaborés par l'Unité de Coordination Nationale du PN-PTFM.

Coût de l'activité : 2.364.960 FCFA

Son financement :

- Etat : 2.364.960 F CFA.

3.3 Un plan de communication est élaboré et exécuté

3.3.6. Confectionner des supports de communication.

Pour cet exercice, le PN-PTFM mettra en œuvre une communication institutionnelle axée autour de ses réalisations. Pour ce faire des émissions télévisées et radiophoniques portant sur les résultats du Programme et les effets de ses interventions seront réalisées.

Le Coût de l'activité : 15.000.000 FCFA.

Son financement :

- Etat : 15.000.000 FCFA

3.4: Un plan de renforcement des capacités est élaboré et exécuté

3.4.9 Former cinquante (50) meuniers à l'utilisation des modules de base

Le PN-PTFM procédera globalement à la formation de cinquante (50) meuniers qui auront en charge la gestion technique des plates-formes. Ces formations seront assurées par les fournisseurs d'équipement sous la supervision des responsables techniques des partenaires d'exécution et supervisées par l'UCN.

Elles n'engendreront donc pas des coûts car étant prévues dans les contrats nous liant avec les fournisseurs d'équipement.

Le Coût de l'activité : 295.620 FCFA.

Son financement :

- Etat : 295.620 FCFA

3.4.10 Former douze (12) meuniers à l'utilisation des modules complémentaires

Pour cette activité, il est prévu la formation d'au moins douze meuniers intervenant au niveau de plates-formes dotées de modules complémentaires (décortiqueuses à riz, broyeurs à pâte d'arachide, etc.).

Les sessions de formation seront animées par le fournisseur des équipements sous la supervision des responsables techniques des CAC et des experts de l'UCN.

Le Coût de l'activité : 663.620 FCFA.

Son financement :

- Etat : 663.620 FCFA.

3.4.12 Former vingt cinq (25) CFG en gestion de PTFM.

La gestion communautaire appelle un système d'organisation et d'information assurant à l'ensemble de la communauté, l'accès à tout moment, aux informations sur la situation des biens communautaires. C'est dans ce cadre que le PN-PTFM appuie la mise en place de CFG qui bénéficient ensuite de formations dans les techniques de la gestion opérationnelle de la PTFM. Ces sessions de formation sont principalement axées sur la connaissance et la maîtrise des rôles et responsabilités des membres des CFG, la tenue des outils de gestion de la PTFM afin de créer les conditions d'une bonne exploitation des PTFM par les bénéficiaires.

Il s'agira, pour cet exercice, de poursuivre la formation des CFG démarrée en 2015 et corrélée au rythme d'implantation des plates-formes ; le budget de cette formation a déjà été libéré

3.4.19 Assurer la formation des bénéficiaires aux techniques de production et de transformation des produits alimentaires

Il s'agira de former les exploitantes des ETAAL aux techniques de production et de transformation des produits alimentaires. La finalité de l'activité est de doter les apprenantes de compétences requises pour produire conformément aux normes de qualité pour intégrer les circuits classiques de commercialisation. Cette activité sera réalisée concomitamment à la mise en service des ETAAL.

Coût de l'activité : 13.194.160 FCFA.

Son financement :

- Etat : 13.194.160 FCFA

V. PLAN DE FINANCEMENT DU PLAN DE TRAVAIL 2016

SOMMAIRE

I. RAPPEL INTRODUCTIF 5

1.1 PRESENTATION DU PROGRAMME..... 5

1.1.1 Zones d'intervention..... 5

1.1.2 Stratégie d'intervention..... 5

1.1.2.1 Le Partenariat..... 6

1.1.2.2 L'approche du « faire-faire »..... 6

1.1.3 Organisation et fonctionnement..... 7

II. RAPPEL DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2015..... 10

2.1 CREER DE LA RICHESSE GRACE AUX SERVICES ENERGETIQUES FOURNIS PAR LA PTFM..... 10

2.2 AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE..... 10

2.3 ASSURER UNE GESTION REUSSIE DU PROGRAMME..... 10

III. ETAT D'EXECUTION TECHNIQUE DES ACTIVITES DU PROGRAMME..... 12

3.1. OBJETIF SPECIFIQUE 1 : CREER DE LA RICHESSE GRACE AUX SERVICES ENERGETIQUES

3.1.1. **Produit 1.1 : La rentabilité et la viabilité des PTFM installées sont assurées**..... 12

3.1.1.1 Activités prévues..... 12

3.1.1.2 Réalisations..... 12

3.1.1.3 Analyse des écarts et enseignements..... 18

3.1.3. **Produit 1.3 : Un tissu de cent (100) Micros et Petites Entreprises (MPE) est créé**..... 19

3.1.3.1 Activités prévues..... 19

3.1.3.2 Réalisations..... 19

3.1.3.3 Analyse des écarts..... 23

3.2. OBJETIF SPECIFIQUE 2 : AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE..... 24

3.2.1 **Produit 2.1 : Trois cent (300) PTFM dont dix (10) avec réseau d'eau, d'électricité, de biocarburant sont installées**..... 24

3.2.1.1 Activités prévues..... 24

3.2.1.2 Réalisations..... 24

3.2.1.3 Analyse des écarts et enseignements..... 28

3.3. OBJETIF SPECIFIQUE 3 : ASSURER UNE GESTION REUSSIE DU PROGRAMME..... 29

3.3.1. **Produit 3.1 : Un Dispositif de gestion et de coordination est défini et opérationnalisé**..... 29

3.3.1.1 Activités prévues..... 29

3.3.1.2 Bilan des activités..... 29

3.3.1.3 Analyse des écarts et enseignements (sur le Produit)..... 30

3.3.2.1 Activités prévues..... 31

3.3.2.2 Bilan des activités..... 31

3.3.2.3 Analyse des écarts et enseignements..... 33

3.3.3 **Produit 3.3 : Un Plan de Communication est élaboré et exécuté**..... 34

3.3.3.1 Activités prévues..... 34

3.3.3.2 Réalisations..... 34

3.3.3.3 Analyse des écarts et enseignements..... 36

3.3.4. **Produit 3.4 « Un Plan de Renforcement des Capacités est élaboré et valide »**..... 37

3.3.4.1 Activités prévues..... 37

3.3.4.2 Réalisations..... 37

3.3.4.3 Analyse des écarts et enseignements..... 37

IV. AUTRES ACTIVITES REALISEES..... 38

V. SYNTHESE DES RESULTATS..... 42

IX. ENSEIGNEMENTS TIRÉS..... 46

X. DEFI..... 46

XI. PERSPECTIVES..... 46

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANEV :	Agence Nationale des Eco-villages
APAM :	Association des Propriétaires de Plates-Formes de l'Arrondissement de Missirah
ARD :	Agence Régionale de Développement.
ASER :	Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale.
BCI :	Budget Consolidé d'Investissement.
BV :	Bancs Villageois
CAC :	Cellule d'Appui Conseils
CAP :	Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes
CENCOM :	Centrale de Commercialisation
CFG :	Comité Féminin de Gestion
CIMES/RP :	Comité Interministériel de Mise en œuvre des Synergies entre le secteur de l'Energie et les autres secteurs stratégiques de Réduction de la Pauvreté.
CNES :	Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal
CP :	Comité de Pilotage
CREE- GERME :	Créer son Entreprise – Gérer Mieux son Entreprise
DAP :	Document d'Appui au Programme
EFP :	Etude de Faisabilité Participative
EMPE :	Espace Micro et Petite Entreprise
ERIL :	Electrification Rurale d'Initiatives Locales
ETAAL :	Entreprise de transformation Agroalimentaire
FAFS :	Fédération des Associations Féminines du Sénégal
FBMG :	Fondation Bill et Melinda GATES
FNGPF :	Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine
FNS :	Fonds National de Solidarité
GPF :	Groupement de Promotion Féminine
GPS :	Système de position géographique
LVIA :	Association Internationale des Volontaires Laïcs

MER :	Micro Entreprise Rurale.
MPE :	Micro et Petites Entreprises
PALPICS :	Projet d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté dans la zone des Industries Chimiques du Sénégal.
PEPAM :	Programme Eau Potable Assainissement du Millénaire.
PMIB :	Plateformes Minimales d'Infrastructures de Base
PNCSEJ :	Projet National pour la Cohésion Sociale et l'Emploi des Jeunes
PNDL :	Programme National de Développement Local
PN-PTFM :	Programme National « Plateformes Multifonctionnelles » pour la lutte contre la pauvreté
PREMs :	Projets Energétiques Multisectoriels
PRI :	Politique de Redéploiement Industriel
PTA :	Plan de Travail Annuel
PTFM :	Plateforme Multifonctionnelle
RODI :	Renforcement Organisationnel et Diagnostic Institutionnel
RT :	Responsable Technique
SFD :	Structure de Financement Décentralisée
SSB :	Services Sociaux de Base
UIMCEC :	Union des Institutions Mutualistes de Crédit et d'Epargne

I. RAPPEL INTRODUCTIF

1.1 Présentation du Programme

Initialement élaboré comme moyen de réduction de la pauvreté, d'allègement des travaux, de promotion et d'autonomisation des femmes en milieu rural, le Programme National « Plates-formes Multifonctionnelles » (PN-PTFM), est devenu un des principaux instruments de mise en œuvre de la Politique de Redéploiement Industriel (PRI), principalement dans sa composante « développement endogène » pour la « promotion des pôles locaux de développement », en rapport avec la lutte contre la pauvreté en milieu rural. Il s'inscrit dans le Plan Sénégal Émergent (PSE) à travers ses axes 1 (Transformation structurelle de l'économie et croissance) et 2 (capital humain, protection et développement durable); ce qui justifie d'ailleurs l'inscription du PN-PTFM dans les Plans d'Action Prioritaires 2014-2018.

Le Programme se révèle de plus en plus comme étant un outil efficace pour accélérer l'accès aux services énergétiques modernes et favoriser l'émergence de micro et petites entreprises (MPE) rurales.

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations, le Gouvernement du Sénégal, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Fondation Bill et Melinda GATES, comptait initialement installer cinq cents (500) Plateformes finalement ramenés à trois cents (300) plates-formes multifonctionnelles suite à des contraintes budgétaires.

En effet, la mise à disposition de services énergétiques de base abordable et durable en milieu rural en général et aux femmes en particulier, a contribué significativement à l'amélioration des conditions de vie.

1.1.1 Zones d'intervention

Les zones d'intervention du Programme sont les suivantes :

- ✓ zone **Centre** : régions de Kaolack, de Diourbel, de Fatick et de Kaffrine,
- ✓ zone **Centre Ouest** : régions de Thiès et de Louga,
- ✓ zone **Est** : régions de Tambacounda et de Kédougou,
- ✓ zone **Nord** : régions de Saint Louis et Matam,
- ✓ zone **Sud-Ouest**: région de Ziguinchor et
- ✓ zone **Sud Est** : régions de Kolda et de Sédhiou.

Les activités au niveau de la zone Nord sont directement prises en charge par le personnel du Programme du fait de l'inexistence d'une CAC dans ladite zone. La zone Sud-Ouest a aussi enregistré en 2015, ses premières plates-formes en partenariat avec le CARITAS Ziguinchor.

1.1.2 Stratégie d'intervention

L'envergure du PN-PTFM, marquée par la couverture progressive du territoire national (à l'exception de la région de Dakar) et le changement quantitatif d'échelle passant de quarante-cinq (45) à trois cents (300) plates-formes l'ont amené à opter pour une stratégie de mise en œuvre reposant sur un cadre institutionnel cohérent et durable, axé sur un développement de partenariats et une approche de « faire-faire ».

1.1.2.1 Le Partenariat

Conformément au DAP et pour satisfaire la demande de plus en plus croissante de plates-formes et compte tenu de la rareté des ressources, le PN-PTFM a décidé de s'appuyer sur des partenariats stratégiques et des synergies avec les Projets/Programmes ayant en commun la zone d'intervention.

Au titre des partenariats stratégiques ciblés avec le PEPAM, l'ASER et le PNDL au démarrage du Programme en 2008, seule une convention a été signée avec l'ASER au courant du 4^{ème} trimestre de cette année. Il est cependant à noter qu'une convention quadripartite ENDA-PNDL-PNTFM-PNBIOGAZ a été signée en 2010.

1.1.2.2 L'approche du « faire-faire »

Pour une intervention efficace sur l'ensemble du territoire national et dans le but de prendre en compte les exigences de la plate-forme en termes de suivi de proximité et de réactivité, le PN-PTFM a opté pour la stratégie du « faire-faire » consistant à sous-traiter une partie des activités de terrain avec des ONG et Cabinets privés sélectionnés qui ont mis à la disposition du Programme des équipes sous forme de Cellules d'Appui Conseils (CAC).

Ces ONG-CAC, qui disposent d'une bonne maîtrise de l'environnement socio-économique de la zone d'intervention, ont la charge, en tant que partenaires d'exécution, de conduire les activités de préparation, d'installer des PTFM, de suivre, de collecter les données, d'animer et développer l'ingénierie sociale autour de la plate-forme.

RAPPEL DU CONTEXTE

Dans ce contexte de fin de cycle avec certains partenaires techniques et financiers (PNUD, Fondation Bill et Melinda GATES) et en attendant la signature du document d'extension et la mobilisation de ressources conséquentes, le PN-PTFM devait axer ses interventions de cette année autour de la consolidation des acquis, de l'intensification des activités autour des plates-formes et unités économiques existantes.

Pour l'année 2015, les actions prévues tournaient essentiellement autour de :

- ✓ la signature du document d'extension du Programme (2015-2018) ;
- ✓ la recherche de partenaires pour le financement de la phase d'extension ;
- ✓ l'évaluation du système d'intervention par l'approche par les CAC ;
- ✓ la poursuite de l'intensification des activités économiques au niveau des structures (ETAAL, CENCOM, Périmètres Maraîchers, E.MPE), PTFM/Entreprise;
- ✓ la promotion du concept de « village plate-forme intégrée » ou « village émergent »,
- ✓ la finalisation du processus d'autonomisation des plates-formes ;
- ✓ l'expérimentation de moteur à gaz et de sources d'énergie mixtes (solaire, éolienne et thermique).
- ✓ l'élargissement du partenariat.

A ce titre, le PN-PTFM devait :

- en rapport, avec le PNUD, classique tête de file des bailleurs, finaliser le processus de validation du document d'extension et procéder à sa signature ;
- avec la tutelle technique et les partenaires compétents, conduire sur la base du document d'extension signé, la recherche de financement ;
- sur la base des résultats de l'évaluation finale de cette phase du Programme, apprécier la collaboration avec les CAC ;
- communiquer sur « le village émergent » de Tatène Bambara (région de Thiès)
- Elaguer du portefeuille des plates-formes à suivre, celles déclarées autonomes et
- Signer et mettre en œuvre la convention avec TEMAS GMPH portant sur le container énergétique.

Comme éléments clés à retenir pour l'exercice 2015, il faut noter:

- La clôture du Projet ETAAL NEPAD/fonds Espagnols pour l'autonomisation des femmes africaines ;
- La poursuite de l'effritement du personnel initial des CAC qui avait capitalisé une grande expérience dans la démarche plate-forme ; En effet, les ONG-CAC, du fait de la nature des contrats les liant maintenant au PN-PTFM, ne parviennent plus à maintenir le personnel initial des CAC qui, il faut le rappeler, maîtrisait parfaitement la démarche et le concept plate-forme pour avoir été formé sur ces aspects tant au niveau national que sous régional ;

Aussi est-il important de souligner que la mise en œuvre du PTA 2015 a eu lieu dans un contexte :

- de retrait du PNUD au financement du budget de 2015 et ce, après le tenue de l'atelier de planification des activités de 2015 et la validation du budget global intégrant ses ressources lors la réunion du comité de pilotage ;
- d'indisponibilité du budget de 242.000\$ que la Fondation Bill et Melinda GATES avait annoncé au titre de l'exercice 2015 ;
- de signature tardive du plan de travail annuel (le 26 mars 2015) par le PNUD
- de non-mobilisation des ressources GATES au cours du 1er trimestre 2015
- de non-respect des calendriers de livraison convenus avec les fournisseurs,
- d'insatisfaction, par les fournisseurs, de réserves émises depuis 2014 sur des équipements livrés.

II. RAPPEL DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2015

Le Plan de Travail Annuel (PTA) 2015 (Janvier - Décembre 2015) du PN-PTFM est axé autour de trois (03) objectifs spécifiques, déclinés en produits, à savoir :

2.1 Créer de la richesse grâce aux services énergétiques fournis par la PTFM

Les activités à mener pour cet objectif s'articulent autour des trois (03) produits suivants:

- ✓ La rentabilité et la viabilité des PTFM installées sont assurées ;
- ✓ Un environnement favorable au développement des activités économiques est créé dans les villages bénéficiaires ;
- ✓ Un tissu de cent (100) micro et petites entreprises (MPE) est créé.

2.2 Améliorer l'accès aux services sociaux de base.

Les activités liées à cet objectif spécifique tournent autour du produit ci-dessous:

- ✓ Trois cents (300) PTFM dont dix (10) avec réseau d'eau ou d'électricité sont installées

2.3 Assurer une gestion réussie du Programme

Les activités relatives à cet objectif s'articulent autour des quatre (04) produits ci-après :

- ✓ Un dispositif de Gestion et de Coordination est défini et opérationnalisé ;
- ✓ Un dispositif de Suivi/Evaluation /Contrôle défini est opérationnel ;
- ✓ Un Plan de Communication est élaboré et exécuté ;
- ✓ Un Plan de Renforcement des Capacités des acteurs est élaboré et exécuté.

Le budget du PTA 2015 (Janvier- Décembre 2015), arrêté à la somme six cent dix-neuf millions six cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-dix (619.687.590) FCFA, se répartit ainsi par partenaire financier :

↳ Etat du Sénégal	: 550.000.000FCFA; soit 88,75%
↳ Fondation Bill & Melinda Gates	: 47.187.790 FCFA; soit 7,61%
↳ Bénéficiaires	: 22.500.000 FCFA ; soit 3,63%

III. ETAT D'EXECUTION TECHNIQUE DES ACTIVITES DU PROGRAMME

3.1. Objectif Spécifique 1 : Créer de la richesse grâce aux services énergétiques fournis par la PTFM.

3.1.1. **Produit 1.1** : La rentabilité et la viabilité des PTFM installées sont assurées.

3.1.1.1 **Activités prévues**

Pour réaliser ce produit, les activités suivantes ont été programmées :

- 1.1.1 mener au moins dix-sept (17) EFP de manière rigoureuse ;
- 1.1.6 suivre et renforcer les capacités techniques et organisationnelles d'au moins six (06) GA (regroupement de propriétaires de plateformes) existants ;
- 1.1.7 installer et suivre au moins six (06) unités de production d'huile de pourghère.
- 1.1.8 expérimenter de nouvelles sources d'énergie.

3.1.1.2. **Réalisations**

A. **Mener dix-sept (17) Études de Faisabilité Participatives (EFP) :**

Un portefeuille de dix-sept (17) EFP positives est disponible au terme des études réalisées dans les zones Centre-ouest, Est et Centre, précisément dans les régions de Thiès, de Louga, de Kédougou, de Fatick, de Kaffrine et de Kaolack. Ces études ont porté sur les villages ci-dessous :

▪ **Zone Centre-Ouest (régions de Thiès et de Louga) :**

- # Mérina Ndiaye (région de Louga, arrondissement de Sakal, commune de Thièp) ;
- # Rimbakh (région de Louga, arrondissement de Sakal, commune de Thièp) ;
- # Keur Ndieumb Ndiaye (région de Thiès, arrondissement de Notto Diobass commune de Notto Diobass) ;
- # Keur Ndiour (région de Thiès, arrondissement de Keur Mousseu commune de Fandène)
- # Keur Matar Arame (région de Thiès, arrondissement de Keur Mousseu Commune de Fandène)
- # Keur Ibra Fall (région de Thiès, arrondissement de Thiénaba, commune de Thiénaba)

▪ **Zone Est (Régions de Tambacounda et de Kédougou)**

- # Kabatéguinda (région de Kédougou, arrondissement de Bandafassi, commune de Tomboroncoto) ;
- # Bagnomba (région de Kédougou, arrondissement de Bandafassi, commune de Tomboroncoto) ;
- # Afia Dandémayo (région de Kédougou, arrondissement de Fongolimbi, commune de Dirboli) ;

- # Toumania (région de Kédougou, arrondissement de Fongolimbi, commune de Fongolimbi) ;
- # Mamakhono (région de Kédougou, arrondissement de Sabadola, commune de Khossanto) ;
- # Sabadola (région de Kédougou, arrondissement de Sabadola, commune de Khossanto).

▪ **Zone Centre (Régions de Kaolack, Fatick, Diourbel et Kaffrine)**

- # Ngayène (région de Kaffrine, arrondissement de Missira Wadène Commune de Maka Yop),
- # Sam Thialène (région de Kaffrine, arrondissement de Katakél, commune de Diokoul)
- # Fass Mbayène (région de Kaffrine, arrondissement de Katakél, commune de Diokoul)
- # Boustane Diao (région de Fatick, arrondissement de Colobane, commune de Colobane)
- # Ndalane Bambara (région de Kaolack, arrondissement de Sibassor, commune de Ndiébel)

Outre l'évaluation de l'existence des réalités socio-économiques requises pour l'installation d'une plate-forme, ces études ont permis d'identifier, pour chaque village, les besoins en équipements constitutifs de la plate-forme.

Cependant, il convient de noter qu'un grand retard a été accusé par les bureaux d'études en charge de la réalisation des EFP dans la production des études ; en effet, les résultats des études n'ont été disponibles qu'au mois de juin 2015 alors qu'ils étaient attendus pour le premier trimestre 2015. Ce retard a négativement impacté sur la quasi-totalité du chronogramme général ; cette activité conditionnant le démarrage des activités phares.

B. Suivre et renforcer les capacités techniques et organisationnelles d'au moins six (06) GA (regroupement de propriétaires de plateformes) existants ;

Dans le cadre du suivi et du renforcement des capacités des GA-PTFM, le PN-PTFM a eu à réaliser au cours de cet exercice :

▪ **Des sessions de formation aux techniques de production**

Les membres des GA-PTFM exploitants d'ETAAL ont aussi bénéficié de sessions formation en techniques de production dans les domaines de la production d'huile d'arachides, de la transformation de céréales et de fruits. A ce titre, les activités ci-dessous ont été réalisées :

GA-PTFM FORME	THEME DE LA FORMATION	PERIODE	NBRE DE FORMEES	
GA.PTFM Diappo Ligguey de l'arrondissement de Niakhéne, région de Thiès, département de Tivaouane,	Techniques de transformation et de conservation de l'arachide (huile d'arachide, pâte d'arachide, farine, nougats, tourteaux)	06 au 08 janvier 2015	10	
GA.PTFM du Kajor de l'arrondissement de Médina Dakhar région de Thiès, département de Tivaouane			05	
GA.PTFM Bokk Jom-Léral Yonwi de l'arrondissement de Ndiédieng, département de Kaolack,	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Techniques de transformation de céréales : <ul style="list-style-type: none"> # Couscous de mil et de maïs ; # Thiakry de mil et de maïs # Couscous de haricot # Thiakry de haricot # Araw de mil et de maïs ▪ Technique de transformation d'oléagineux : <ul style="list-style-type: none"> # Production de praliné et de nougat d'arachide # Production d'huile d'arachide # Production de farine d'arachide ▪ Technique de production de boissons et de sirop : <ul style="list-style-type: none"> # Boisson de bissap, tamarin et gingembre # Sirop de bissap, tamarin et gingembre 	13 au 16 octobre 2015	26	
GA.PTFM Diambougoum de l'arrondissement de Djilor, région de Fatick, département de Foundiougne			08 au 10 octobre 2015	26
GA.PTFM Taneef du Ndoucoumane , dans le département de Kaffrine.			15 au 18 octobre 2015	29

Ces renforcements de capacités, en sus de la professionnalisation des processus de transformation dans les domaines précités, ont pour finalité la rentabilité des exploitations en milieu rurale à travers un bon fonctionnement du binôme ETAAL-CENCOM (projet collectif du GA). En effet, le but est d'assurer au niveau des ETAAL

des productions de qualité qui pourront ainsi être facilement commercialisées par les CENCOM.

Au terme de ces sessions de formations, il a été créé au sein des ETAAL, les compétences requises pour des activités de production conformes aux normes d'hygiène et de qualité nécessaires à l'obtention des autorisations FRA.

A ce titre, Mme Bambi Fall, Présidente du CFG de Ndémène (région de Thiès) confiait ceci à un consultant en charge de l'évaluation externe du Projet ETAAL du NEPAD fonds Espagnols pour l'autonomisation des femmes africaines : *« Avec ces sessions de formation en technique de production, nous produisons une huile d'une clarté que nous n'avons jamais eue auparavant ; cela atteste de l'amélioration de la qualité de l'huile. Aussi les équipements nous permettent un gain de temps inestimable dans le processus de production. Avec la période post-récolte, nous atteindrons un volume d'activités très important »*

C'est dire qu'à travers ces formations, ce sont quatre-vingt-seize (96) femmes rurales exploitantes des ETAAL qui ont effectué un véritable saut qualitatif en termes de connaissances et de savoir-faire avec l'acquisition de nouveaux procédés de transformation qui leur permettent de produire conformément aux normes standards requises en termes d'hygiène, de sécurité et de qualité. Cet impact va au-delà des activités autour des ETAAL car avec les acquis de la formation, les formatrices intégreront désormais, dans toutes les activités quotidiennes relatives à la production et/ou à la manipulation de produits destinés à la consommation cette « démarche qualité » qui contribue, entre autre, à la santé des consommateurs ; c'est dire les changements structurels nés de ces renforcements de capacités et qui contribueront au développement du capital humain en milieu rural.

▪ **Appui-conseils des GA-PTFM pour le démarrage des activités**

L'équipe de l'unité de coordination nationale du Programme a tenu des sessions d'animation au profit du GA-PTFM Bok jom Léral yonwi de l'arrondissement Ndiédieng autour de la remobilisation de ses membres et du démarrage des activités de la CENCOM basée dans la commune de Ndiaffate.

Aujourd'hui, ledit GA-PTFM a procédé au démarrage des activités de commercialisation au sein de la CENCOM alimentée par les productions des plateformes mais aussi des ETAAL de Mboudaye Sérère (région Kaolack) et de Ndiomdy (région de Fatick).

▪ **Appui à la commercialisation des produits**

Dans le cadre de l'appui à la commercialisation des produits issus des ETAAL, le PN-PTFM a procédé à :

- la tenue de trois (03) sessions d'animation économique autour des thèmes de la commercialisation des produits issus des ETAAL et des stratégies de constitution d'un fonds de roulement. Ces sessions ont été tenues à Ndiaffate (région de Kaolack), Djilor (région de Fatick) et Ndémène (région de Thiès) respectivement au profit des GA-PTFM Bokk Jom léral yonwi (base ETAAL : Mboudaye Sérère); Diambougoum (base ETAAL Ndiomdy) et Diappo Liguèye (base ETAAL Ndémène).
- L'identification de commerçants pour appuyer la distribution des produits issus des ETAAL.

Ainsi, ont été démarchés :

- # M. Korcka Diop gérant d'une supérette à Passy ;
- # M. El hadji Ndiaye, gérant d'un magasin à la rue Daloua Kaolack ;
- # M. Matar Diaby, gérant supérette en face CBAO Kaolack ;
- # M. Ousmane Diallo, gérant d'une boutique à Bongré

La collaboration est effective entre les ETAAL et certains détaillants et le contact est à poursuivre avec les autres.

La signature d'une convention de partenariat (en cours de validation) avec la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Kaolack (CCIAK) qui permettra entre autres, de commercialiser les produits des ETAAL dans les boutiques de produits locaux ouverts par la CCIAK dans la région et de faire profiter nos GA-PTFM des appuis dont bénéficient les PME dans la région.

Cependant, les activités de formation de GA-PTFM dans le domaine du suivi et de l'encadrement des femmes propriétaires de plates-formes n'avaient pu être démarrées du fait de l'insuffisance des ressources. L'activité a été cependant planifiée à nouveau avec des ressources additionnelles attribuées au PN-PTFM par la tutelle. Elle a démarré avec la sélection de trois (03) GA-PTFM pilotes ; à savoir les GA-PTFM de Notto Diobass, de Porokhane et de Kaffrine et une première rencontre qui a eu lieu le 21 décembre 2015 avec la présidente du GA-PTFM de Notto au cours de laquelle le projet a été exposé et les profils des relais déclinés. Elle se poursuivra en 2016 et devrait aboutir à la production des premiers rapports de suivi à compter du second semestre 2016.

C. Installer au moins cinq (05) unités de production d'huile de pourghère

Le PN-PTFM, dans le cadre de la diversification des options énergétiques, avait, en rapport avec le PGIES, décidé de la création de six (06) unités de production d'huile de pourghère dans les régions de Tambacounda et de Kolda. Le PN-PTFM avait en charge l'installation de la PTFM et des équipements des unités de production d'huile tandis que le PGIES devait s'occuper de l'appui aux bénéficiaires pour la mise en place de champs de Jatropha. Les villages de Mansadallah, de Dialamakhan, de Diénoundiala, de Bantantinty (région de Tambacounda), de Wadya Toulaye et de Darou Hidjiratou (région de Kolda) furent choisis et le processus entamé avec la construction des abris et l'acheminement des équipements (décortiqueuse, presse à huile et cuiseur de chauffage de graines) sur site. C'est à cette étape du processus que l'UCN a décidé de prendre le relais du PGIES (programme clôturé), pour organiser la collecte aux niveaux des Réserves Nationales Communautaires (RNC) des zones concernées. Malheureusement il a été constaté l'indisponibilité en quantité suffisante de graines de jatropha à même de faire tourner six (06) unités.

Face à ce blocage, il a été finalement décidé de limiter la production d'huile de pourghère aux activités de l'unité installée à Dialacoto (région de Tambacounda) et de transformer les autres en unités de production d'huile d'arachide. Quatre (04) des cinq (05) unités ont été retournées à Thiès et modifiées pour la production d'huile d'arachides; leur acheminement sur site pour installation est planifié pour le premier trimestre de 2016; des activités d'animation devant au préalable être menées et les dispositifs organisationnels conséquents mis en place.

D. Expérimenter une option énergétique

L'expérimentation de l'option énergétique consiste, en partenariat avec TEMAS GMPH, en l'installation dans un village d'un container mixte énergétique qui pourrait faire fonctionner les équipements existant dans le village (plate-forme, ETAAL, réseaux d'eau et/ou d'électricité, mosquée, case de santé, école, etc.).

Le village de Tatène Bambara (région de Thiès) a été identifié à cet effet et le processus y a été démarré avec l'évaluation des besoins énergétiques grâce à un contrôleur de puissance GPS installé dans le village pour tracer en temps réel la courbe de consommation d'énergie du village. Cette évaluation devait permettre de finaliser le dimensionnement de la source d'énergie et par conséquent signer la convention et valider le chronogramme y afférent.

Entre temps, les autorités ont décidé de l'électrification du village de Tatène Bambara ; obligeant ainsi le PN-PTFM à délocaliser le site d'expérimentation du container énergétique. Par ailleurs, depuis l'annonce du projet d'électrification de Tatène Bambara et la nécessité de lui trouver un village de substitution, le partenaire semble adopter une position attentiste qui se traduit par la non signature, à ce jour, de la convention. Un courrier de relance lui a été adressé le 14 octobre 2015

Par ailleurs, le PN-PTFM a procédé à l'identification de sites de substitution à Tatène et dispose aujourd'hui de deux (02) villages éligibles (Batamar et Ndiomdy (région de Fatick)).

Cependant, pour éviter de connaître le même sort qu'à Tatène, le PN-PTFM a introduit depuis le 11 août 2015 des requêtes auprès de la Direction de l'Electricité et de l'ASER pour s'informer de l'éventualité de programmes d'électrification de ces villages dans le moyen terme. Faute de réponse de ces derniers, il a procédé le 14 octobre 2015 à une relance qui non plus, n'a pas encore eu une suite.

Aussi, le PN-PTFM poursuivra-t-il les échanges avec le partenaire en vue d'être édifié sur la position de ce dernier par rapport à la collaboration.

Il est cependant à noter que le PN-PTFM, à l'état actuel, ne dispose pas de ressources pour mener cette activité, l'enveloppe attendue de la Fondation Bill et Melinda Gates n'étant pas disponible ; l'ultime étape que le PN-PTFM pourrait atteindre dans ce projet en 2015 est la signature de la convention et le choix définitif d'un des villages susmentionnés.

3.1.1.3 Analyse des écarts et enseignements

Les activités du produit 3.1 ont connu niveau de réalisation moyen.

Niveau d'atteinte des indicateurs de l'extrait 1.1

Produit	Indicateurs	Cibles 2015	Réal 2015	Taux de réalisation	Observations
1.1 la rentabilité et la viabilité des PTFM installés sont assurés	1. nombre d'EFP réalisées	17	17	100 %	Il convient de noter qu'un grand retard a été accusé par les bureaux d'études en charge de la réalisation des EFP dans la production des études ; en effet, les rapports d'étude n'ont été produits qu'au mois de juin 2015 alors qu'ils étaient attendus pour le premier trimestre 2015. Ce retard va impacter négativement sur la quasi-intégralité du chronogramme ; l'essentiel des activités ne pouvant être menée sans les EFP.
	2. nombre de GA existants dont les capacités techniques et organisationnelles sont renforcées	6	6	100%	
	3. nombre d'unités de production d'huile de Pourghère installés	05	0	0 %	Des problèmes d'approvisionnement en quantité suffisante de matière première ont contraint le PN-PTFM à la décision de ne s'en limiter qu'à l'unité de Dialacoto et de surseoir à l'installation des six (06) autres unités. Quatre (04) des cinq (05) équipements ont déjà été modifiés pour la production d'huile d'arachide. Leur réacheminement sur site est prévu pour le mois de janvier 2016.
	4. nombre d'options technologiques expérimentées	01	0	0%	Le partenaire d'exécution semble adopter une position d'observation depuis l'annonce du projet d'électrification de Tatène Bambara et la proposition de trouver un autre

Produit	Indicateurs	Cibles 2015	Réal 2015	Taux de réalisation	Observations
					<p>village de substitution.</p> <p>Un courrier de relance lui a été adressé le 27 octobre 2015. A la suite de ce courrier, il avait promis de nous revenir. Nous sommes toujours en attente.</p> <p>Il est cependant à noter que du fait de l'indisponibilité du budget de la FBMG, le PN-PTFM ne pourra libérer sa quote-part ; les seules étapes qu'il pourrait atteindre dans ce projet pour 2015 étant la signature de la convention et le choix d'un village de substitution à Tatène Bambara.</p>

3.1.3. Produit 1.3 : Un tissu de cent (100) Micros et Petites Entreprises (MPE) est créé

3.1.3.1 Activités prévues

Les activités prévues sont les suivantes :

- 1.2.1 installer au moins sept (07) périmètres maraîchers
- 1.3.2 mettre en place au moins cinq (05) Espaces MPE
- 1.3.5 créer ou développer au moins douze (12) unités de transformation de ressources locales

3.1.3.2 Réalisations

A. Installer au moins sept (07) périmètres maraîchers

Suite au constat du faible niveau d'exploitation des périmètres maraîchers qu'il avait doté, en 2013, en systèmes d'adduction d'eau (villages de Ndodol Codou (région de Diourbel), Koupethie (région de Kaolack), Boly Sérère, Ngoyé Mbadate (Fatick), Nguèye-Nguèye, Keur Mory Ndiaye (région de Thiès), Sandougou Mana (région de Tambacounda), le PN-PTFM s'était proposé, pour cette année, d'apporter un appui technique en vue d'améliorer les conditions de rentabilité des exploitations sus cités. Pour ce faire, il a été décidé de recourir à des prestataires qui se chargeraient de l'encadrement des exploitantes de périmètres maraîchers et avec qui des contrats seraient signés.

Eu égard aux disponibilités financières et à l'indisponibilité de l'enveloppe annoncée de la Fondation Bill et Melinda Gates (FBMG), il a été décidé, suite à des arbitrages, de geler l'activité.

Par la suite, il s'est avéré, au terme d'échanges avec nos partenaires, que le recours aux CADL qui disposent de techniciens en la matière pourrait être une solution. En effet, ces derniers, dans le cadre de leurs missions naturelles, pourraient appuyer ces exploitantes. Le CADL de Thiès a déjà été approché à cet effet et les discussions sont en cours. Le schéma qui sera arrêté avec le CADL de Thiès servira de support pour approcher les autres CADL.

B. Mettre en place cinq (05) Espaces Micro et Petites Entreprises (E.MPE)

Il était prévu au cours de l'exercice 2015, la fonctionnalité de l'E.MPE de Keur Babou Diop (région de Kaolack) et la finalisation des quatre (04) autres E.MPE sis dans les sites de :

- Ndiagamba (région de Fatick),
- Maka Bilal (région de Kaffrine),
- Keur Khaly Sarata (région de Thiès) et
- Bély Wamédaka (région de Tambacounda).

L'Espace MPE est un local compartimenté en ateliers de travail équipés installé à côté de la PTFM et dont le but est d'améliorer les conditions de travail des femmes et des jeunes et de faciliter la diversification des initiatives économiques. Il est composé de blocs d'ateliers construits pour abriter des unités de transformation de ressources locales et des espaces de prestations de services (soudure, couture, cyber, etc.) et ce, grâce à l'énergie de la plate-forme. Il peut donc être assimilé à un incubateur de micro-entreprises en milieu rural.

Un lot matériel composé d'un broyeur à pâte d'arachide, d'un cuiseur, d'une thermo soudeuse et du petit matériel et destiné à l'E.MPE de Keur Babou DIOP est déjà acquis. Cependant, les activités n'ont pu y être démarrées, car le moteur de la plate-forme en panne, doit être changé par les populations. Ces dernières attendent l'appui de la commune promis par le maire et la vente des récoltes pour procéder au renouvellement du moteur.

Quant aux autres bâtiments entamés, ils n'ont toujours pas été finalisés par l'entreprise 7VISION, attributaire depuis 2013 du marché. Face à ce qui se présente comme une incapacité de ce dernier à honorer le marché, le PN-PTFM avait demandé à la tutelle d'alors, de porter l'affaire auprès de l'Agent Judiciaire de l'Etat.

Parallèlement à cette procédure de demande de saisine de l'Agent Judiciaire de l'Etat, le PN-PTFM avait initié des actions pour réattribuer le marché à KFE, entreprise classée deuxième lors de l'évaluation des offres afférentes audit marché par la commission régionale des marchés publics. Cette procédure n'a malheureusement pu aboutir. Après une mise en demeure, 7VISION a finalement décidé de sous-traiter le marché à KAS, une entreprise disposant d'une bonne capacité financière et ayant déjà réalisé avec satisfaction des travaux de construction de huit (08) bâtiments pour le Programme. KAS vient de finaliser la visite d'évaluation de l'état d'avancement des travaux de 7Vision et à date, les deux parties sont en négociations en vue de finaliser le contrat de sous-traitance en conformité avec les dispositions du code des marchés publics. Passé le délai du 31 décembre 2015, à défaut d'accord, le PN-PTFM fera porter l'affaire au niveau de l'agent judiciaire de l'Etat.

C. Créer ou développer au moins douze (12) unités de transformation de ressources locales (ETAAL)

Le PN-PTFM devait installer, à terme, douze (12) ETAAL dont la finalité est de promouvoir la micro-industrialisation et la création de valeur ajoutée en milieu rural, d'accroître le pouvoir économique et le statut social des femmes dans les villages ciblés. Pour l'atteinte de cet objectif, le PN-PTFM se devait :

- de poursuivre la procédure d'acquisition des équipements pour six (06) ETAAL financées sur les ressources du BCI ;
- d'installer les six (06) ETAAL financées sur les ressources du BCI ;
- de former les bénéficiaires aux techniques de production et à l'utilisation des équipements.
- de mettre en service les onze (11) ETAAL
- de poursuivre l'appui conseil des GA qui constituent le socle sur lequel repose toute la stratégie de rentabilité et de pérennisation des ETAAL et des CENCOM,
- de faire le suivi technique, financier, commercial et organisationnel des ETAAL mises en service au mois de décembre 2014.

Au terme de la période, les résultats suivants ont été enregistrés :

i) l'acquisition d'équipements pour six (06) ETAAL financés par le BCI :

Pour rappel, l'avis d'appel d'offres lancé en 2014 pour l'acquisition d'équipements au profit des ETAAL de Keur Aly Samba, Keur Moussa Frontière (région de Kaolack), de Batamar, Bicole (région de Fatick), Baal Diop (région de Thiès) et Diénoudiala (région de Tambacounda) était revenu infructueux et il était convenu d'une relance dès le début de l'année.

En conformité avec cette décision, le PN-PTFM, à travers un avis d'appel d'offres paru dans le journal « Sud Quotidien » du 03 février 2015, a procédé à la relance de l'avis d'appel d'offres. Il s'en est suivi une ouverture et analyse des offres le 05 mars 2015 par la commission régionale des marchés publics de Kaolack à la suite desquelles, le marché a été à nouveau déclaré infructueux le 10 mars 2015. Une seconde relance a été effectuée le 28 juillet 2015 et le marché, au terme d'une évaluation par la commission régionale des marchés publics, a été attribué le 14 septembre 2015 au Pôle de Développement Industriel (PDI). La notification du marché lui a été faite le 19 novembre 2015 et le délai de livraison fixé le 19 janvier 2016 ; l'installation et la mise en service de ces équipements sont donc reportées pour la deuxième quinzaine du mois de janvier 2016. Il convient aussi de rappeler que les bâtiments devant abriter ces ETAAL ont déjà été construits et réceptionnés

ii) la mise en service de quatre (04) ETAAL :

Il convient de rappeler que l'ETAAL de Tatène Bambara a été mise en service en 2014 et que l'objectif de 2015 était de mettre en service les onze (11) ETAAL restantes. De cet objectif, le PN-PTFM, a pu mettre en service, au courant du mois de mai 2015, quatre (04) ETAAL sises dans les villages de Ndiomdy (région de Fatick), Mboudaye Sérère (région de Kaolack), Ndémène et Nguèye-Nguèye (région de Thiès).

Il est cependant à souligner que les activités de production au niveau des ETAAL ont été ralenties au bout de quelques cycles de production du fait des problèmes d'approvisionnement en matières premières (période de soudure). En effet, la période de démarrage correspondait à une phase de rareté des matières premières ; les quelques stocks disponibles étant vendus à des coûts qui n'assuraient pas la

rentabilité des exploitations. A titre d'exemple, le kilogramme d'arachides décortiquées qui coûtait entre 200 et 250 FCFA au mois d'octobre est vendu entre 500 et 600 FCFA en juin. Il va sans dire qu'un approvisionnement en matières premières aux coûts de juin ne permettrait pas aux ETAAL d'être compétitives.

Face à ces difficultés d'approvisionnement, il a été décidé de geler la production en attendant les récoltes. Ainsi, la stratégie consistera à la mise en place de fonds de roulement avec les apports des bénéficiaires et le recours au crédit auprès de SFD pour financer un approvisionnement en matières premières à moyenne échelle et à des coûts très bas (période commercialisation) qui assureraient une exploitation rentable. Les sept (07) ETAAL non encore mises en service sont celles financées sur les ressources du BCI et dont les équipements ne sont pas encore acquis et celle de Sourouyel (région de Tambacounda) pour laquelle les équipements ont été acheminés sur site mais ne peuvent être mis en service, le moteur de la plate-forme devant fournir la source d'énergie étant hors service et devant être remplacé par les bénéficiaires. Ces derniers avaient évoqué des difficultés de trésorerie dues aux mauvaises récoltes de l'hivernage 2014 et ont promis d'acquérir un nouveau moteur dès la vente des récoltes.

iii) L'appui des GA propriétaires des ETAAL dans la mobilisation de fonds de roulement (FDR) destinés à assurer une continuité des cycles d'exploitation :

Il convient de rappeler qu'entre autres contraintes à l'émergence d'entreprises pérennes en milieu rural, il a été identifié de manière participative avec les bénéficiaires des ETAAL, les difficultés à financer régulièrement et de manière efficiente, l'exploitation ; ceci du fait de l'insuffisance de ressources financières. Face à ces difficultés, les bénéficiaires ont été sensibilisés sur la nécessité de disposer d'un fonds de roulement conséquent pour prétendre à une exploitation continue et rentable.

Au terme de ces animations, elles ont non seulement pris la pleine conscience de l'importance du fonds de roulement (FR), mais se sont aussi engagées, à travers des cotisations et le recours aux établissements financiers, à constituer des FR à même de couvrir leurs Besoins en Fonds de Roulement (BFR). Elles ont aussi proposé d'autres canaux pour faire face au BFR comme l'apport en matières premières (arachide, mil, etc.) au moment des récoltes; ceci pour minimiser le recours aux SFD dont les conditions pourraient être lourdes et contraignantes.

iv) La formation des bénéficiaires sur les techniques de production

Le PN-PTFM, pour permettre aux ETAAL de justifier de produits de qualité, a formé quatre-vingt-seize (96) femmes en techniques de transformation de ressources locales. Il a aussi apporté un appui au GA-PTFM sur la commercialisation des produits issus des ETAAL¹.

¹ Voir activité « Suivre et renforcer les capacités techniques et organisationnelles d'au moins six (06) GA (regroupement de propriétaires de plateformes) existants »

v) **Le suivi technique, financier, commercial et organisationnel des ETAAL**

Le PN-PTFM avait démarré le suivi financier et commercial des ETAAL de Ndiomdy et de Mboudaye Sérère avec l'appui d'une structure, évoluant dans les techniques de transformation de ressources locales, qui a été commise pour superviser les activités de production au niveau de ces deux ETAAL. Ainsi, l'UCN a pu déterminer les comptes d'exploitation issus des premiers cycles de production tout comme la structure de supervision des activités de production. a assisté les femmes dans la production. Cependant, ce suivi a été gelé suite au ralentissement des activités de production pour les problèmes d'approvisionnement en matière premières précédemment évoqués.

Ce suivi sera poursuivi dès la reprise totale des activités au niveau des ETAAL.

3.1.3.3 Analyse des écarts

Les activités du produit 3.1 ont connu un niveau d'exécution peu satisfaisant du fait essentiellement du non-respect des conditions contractuelles par les fournisseurs.

Niveau d'atteinte des indicateurs de l'extrant 1.3

Produit	Indicateurs	Cibles 2015	Réal 2015	Taux de réalisation	Observations
	1. nombre d'espaces MPE mis en service	5	1	20%	<p>L'Espace MPE de Keur Babou Diop a été doté d'un cuiseur, d'un broyeur à pâte d'arachide, d'une ensacheuse et de menus équipement. Cependant malgré sa fonctionnalité, les activités n'ont pu y être démarrées du fait du moteur de la plate-forme qui est hors service et qui devra être changé par les populations. Ces dernières se sont engagées, dès la vente des récoltes, à acquérir un nouveau moteur.</p> <p>Les bâtiments devant abriter les quatre (04) autres E.MPE n'ont toujours pu être finalisés par l'entrepreneur qui est aujourd'hui dans l'incapacité financière d'exécuter le marché. Il a finalement décidé de sous-traiter le marché à KAS qui dispose de capacités financières conséquentes et qui a eu à réaliser de manière satisfaisante huit (08) bâtiments pour le PN-PTFM. KAS vient de boucler l'évaluation du niveau d'avancement des travaux déjà effectués par 7 Vision. Les deux parties sont en négociations en</p>

Produit	Indicateurs	Cibles 2015	Réal 2015	Taux de réalisation	Observations
					vue de finaliser le contrat de sous-traitance en conformité avec les dispositions du code des marchés publics. Passé le délai du 31 décembre 2015, à défaut d'accord, le PN-PTFM fera porter l'affaire au niveau de l'agent judiciaire de l'Etat.
	2. nombre d'équipements ETAAL installés	06	0	0%	Le marché portant acquisition équipement ETAAL, après un premier appel d'offres ouvert infructueux, a fait l'objet d'une relance. Le contrat a été notifié à l'adjudicataire le 19 novembre 2015 et il est prévu la livraison des équipements au plus tard le 15 janvier 2016.
	4. nombre d'ETAAL mises en service	11	4	36%	Les ETAAL de Ndiomdy, Mboudaye, Ndéméne, Nguèye-Nguèye ont été mises en service en 2015. Les équipements ont été acheminés à Sourouyel mais n'ont pu être mis en service ; le moteur devant fournir la source d'énergie étant hors service et devant être changé par les bénéficiaires.

3.2 Objectif Spécifique 2 : Améliorer l'accès aux services sociaux de base

3.2.1 Produit 2.1 : Trois cent (300) PTFM dont dix (10) avec réseau d'eau, d'électricité, de biocarburant sont installées.

3.2.1.1 Activités prévues

Les activités prévues pour la réalisation de ce Produit consistent à :

- 2.1.2 mettre en place au moins un réseau d'électricité et un réseau d'eau,
- 2.1.3 signer et suivre des conventions de partenariat,
- 2.1.6 installer trente et une (31) PTFM fonctionnelles

3.2.1.2 Réalisations.

A. Mettre en place au moins un réseau d'électricité et un réseau d'eau :

Il s'agissait pour cet exercice de procéder à la réception du réseau d'électricité et au règlement de la facture.

La réception du réseau a été effectuée le 24 juillet 2015 et la facture payée sur les ressources du BCI.

Par ailleurs, le PN-PTFM, du fait du projet d'électrification en cours du village de Tatène Bambara, devait identifier un village de substitution vers lequel serait transféré le réseau d'électricité et déterminer les modalités de transfert dans le village retenu.

A cet effet, le PN-PTFM a procédé à l'identification de sites de substitution à Tatène Bambara et dispose aujourd'hui de deux (02) villages éligibles (Batamar et Ndiomdy (région de Fatick)).

Ces sites ont été choisis suivant leur enclavement, le niveau de cohésion sociale, le potentiel de transformation de produits agricole.

Cependant, pour éviter de connaître le même sort qu'à Tatène Bambara, le PN-PTFM a introduit des requêtes auprès de la Direction de l'Électricité et de l'ASER pour s'informer de l'éventualité de programmes d'électrification de ces villages dans le moyen terme. Une fois l'un des deux villages retenu, le PN-PTFM négociera avec le concessionnaire des modalités de transfert du réseau

B. Signer et suivre des conventions de partenariat :

Au titre de 2015, le PN-PTFM a signé quatre(04) conventions avec :

- La Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Kaolack (CCIAK)² qui portera essentiellement sur :
 - un appui pour la commercialisation des produits ETAAL dans les boutiques ouvertes par la CCIAK dans la commune,
 - un appui technique pour la confection de logos et marque dans le cadre de la professionnalisation
 - la formalisation et l'accompagnement des bénéficiaires pour le développement et la pérennisation des acquis
- L'Agence Sénégalaise pour l'électrification Rurale (ASER) axées principalement sur :
 - la mise en place de Projets Energétiques Multisectoriels (PREMs) dans les villages bénéficiaires de PTFM pour la création de richesse,
 - la réalisation de l'électrification rurale d'initiatives locales (ERIL) pour faciliter l'accès à l'énergie électrique pour les villages enclavés non pris en compte dans la planification prioritaire
- Le Centre National d'Actions Anti-mines au Sénégal (CNAMS) et la CARITAS Ziguinchor :

Cette convention tripartite signée en janvier 2015 a pour objet de définir un cadre partenarial autour de trois objectifs principaux à savoir :

- # L'amélioration des conditions de création de richesses dans la zone rurale de la région de Ziguinchor ;
- # La promotion de façon durable, de l'accès aux services sociaux de base (SSB) et
- # La recherche de financement pour contribuer au développement des investissements dans les localités ciblées.

² Convention en cours d'approbation au niveau de la tutelle

▪ La CARITAS Ziguinchor :

Cette convention de partenariat porte sur l'installation, l'appui-conseils et le suivi de cinq (05) plates-formes dans la région de Ziguinchor.

Deux (02) projets de convention sont en cours de négociation avec l'ASPIT et le PNB-SN. Celle avec l'ASPIT, en négociation, va porter essentiellement sur la vulgarisation des innovations techniques et technologiques réalisées par les inventeurs dans le cadre de la création de richesse. La convention avec PNB SN a pour objectif l'installation de six cents (600) bio digesteurs destinés à faciliter l'accès aux énergies renouvelables pour les ménages et le développement de l'usage productif pour la création de richesses en milieu rural.

Il est aussi à noter que dans le cadre de cette recherche de partenariat, le PN-PTFM a rencontré le 18 avril 2015, le Coordinateur du JOCV, Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) en vue de bénéficier de l'appui des volontaires de la JICA pour appuyer la cible, à savoir les Comités Féminins de Gestion (CFG), les Groupements de Promotion Féminine (GPF), les Groupements d'Affaires (GA-PTFM) dans la mise en œuvre des activités et du dispositif de suivi.

A la suite de cette rencontre, le Coordinateur du JOCV a effectué une visite de deux (02) plates-formes dans la région de Kaolack à l'issue de laquelle, il a demandé au PN-PTFM d'introduire une requête.

A la suite de ladite requête, une réunion a été tenue le 20 juin 2015 avec le JOCV dans les locaux du PN-PTFM à Kaolack à l'issue de laquelle, des plates-formes pilotes ont été identifiées pour bénéficier de l'appui éventuel de volontaires qui sont déjà dans les zones ciblées et dont la charge de travail permettrait le cumul avec les activités de la plate-forme. Cette formule provisoire a été convenue par les parties en attendant que le JOCV transmette une demande de volontaires à Tokyo.

✓ **C. Installer quarante-six (46) PTFM fonctionnelles:**

Le produit attendu de cette activité est l'installation de quarante-six (46) PTFM dont quinze (15) au titre de 2015 et trente et une (31) découlant de l'exercice antérieur.

i) Le processus d'installation des trente et une (31), plates-formes a démarré dans douze (12) villages avec :

- dix (10) plates-formes installées et ainsi réparties par zone :

Zone Nord (Région de Matam) :

- Loumbal Baladji, (commune Oréfondé, arrondissement Bokidiawé,
- Diongto (commune de Dabia, arrondissement Bokidiawé)
- Goudoudé Ndouybé (commune de Dabia, arrondissement Bokidiawé)
- Kawel (commune de Bokidiawé arrondissement Bokidiawé),
- Mow (commune Bokidiawé, arrondissement Bokidiawé),

Zone Sud-Ouest (Région de Ziguinchor)

- Gonoum (commune de Niaguis, arrondissement de Niaguis)
- Sindone (commune de Niaguis, arrondissement de Niaguis);
- Balandine (commune de Suelle, arrondissement de Sindian),
- Kaguite (commune de Nyassia, arrondissement de Nyassia) et
- Youtou (commune de Santhiaba Manjack, arrondissement de Kabrousse.

- deux (02) plates-formes dont l'installation va démarrer sur la période du 21 au 27 décembre 2015 dans la région de Ziguinchor (Dar Salam et Mpack).

Le processus d'installation des dix-neuf (19) autres plates-formes reste toujours bloqué par :

- # L'insatisfaction des réserves émises sur le lot de dix (10) combinés par Trouvay-Cauvin ;
- # La non prise en charge par ERPI des réserves émises par le Programme sur le lot de dix (10) moteurs alternateurs ;
- # Le défaut de livraison par IPS d'un lot de 11 moteurs-alternateurs ;
- # Le défaut de livraison par 7VISION du lot de matériel électrique pour trente et une (31) plates-formes ;
- # La non finalisation des abris par huit (08) villages.

Pour contourner la réserve avec Trouvay-Cauvin, une solution technique assurant le fonctionnement, de manière autonome de deux composantes du combiné a été mise au point par l'Expert en appui technique et technologique du PN-PTFM. Le PN-PTFM usera des moyens légaux pour faire prendre en charge à Trouvey & Cauvin les frais liés à l'application de ladite solution une évaluation des éléments de coût est en cours et devrait permettre la levée de cette réserve.

Le fournisseur IPS n'ayant pas encore été payé, le PN-PTFM a passé une nouvelle commande auprès d'un fournisseur de la place. Ce dernier a livré les moteurs le 16 décembre 2015 et devrait fournir les alternateurs au plus tard le 08 janvier 2016.

ii) Quant au processus d'installation des quinze (15) plates-formes de 2015, il reste bloqué par la non finalisation des abris par les bénéficiaires; tous les équipements (moteurs, alternateurs, combinés, matériel électrique) étant disponibles. A ce jour, deux (02) abris ont été finalisés et réceptionnés dans les villages de Rimbakh et de Mérina Ndiaye (région de Louga). Il convient de noter que ce retard dans la construction des abris est la conséquence directe des lenteurs notées dans la réalisation des EFP par les consultants commis à cet effet. En effet, les rapports d'EFP qui étaient attendus pour le 31 mars 2015 n'ont été produits qu'en juin, coïncidant avec la période de soudure durant laquelle, les bénéficiaires ne disposent plus de ressources pour la construction des abris.

Des séances d'animation assez soutenues sont toujours en cours pour une des processus de mobilisation et/ou d'accélération des travaux de construction des abris. Le processus d'installation des villages des plates-formes de Rimbakh et de Mérina Ndiaye démarrera dans la semaine du 21 au 24 décembre 2015.

Malgré la disponibilité des équipements, les installations de certaines plates-formes seront reportées en 2016 du fait de la non finalisation de la construction des abris. Une animation assez soutenue sera poursuivie auprès des villages concernés afin que les abris soient finalisés et que les plates-formes puissent être installées dès le 1^{er} trimestre de l'année 2016.

Analyse des écarts et enseignements.

Un niveau de réalisation assez faible a été enregistré pour ce produit. Cette situation est due aux non-respect des conditions contractuelles par les fournisseurs d'une part et d'autre part, du fait de la non finalisation de la construction des abris par les bénéficiaires.

Niveau d'atteinte des indicateurs de l'extrant 2.1

Produit	Indicateurs	Cibles 2015	Réal 2015	Taux de réalisation	Observations
2.1 Cinq cents (500) plateformes dont trois cents (300) avec réseau d'eau, d'électricité, de biocarburant et deux cents (200) résultant de partenariats avec PEPAM, ASER, PNDL, etc. sont installées	1. nombre de PTFM avec réseau d'électricité ayant fait l'objet de réception définitive	1	1	100%	
	3. nombre de conventions de partenariats signées et/ou suivies	04	04	100%	-
	4. nombre d'abris construits	35	14	40%	La réalisation tardive des EFP combinée au déficit d'animation autour de la mobilisation des apports des bénéficiaires a entraîné un retard très important dans la construction des abris.
	5. nombre de plateformes installées	46	14	30,4%	Les autres plates-formes n'ont pu être installées du fait : # L'insatisfaction des réserves émises sur le lot de dix (10) combinés par Trouvay-Cauvin ; # La non prise en charge par ERPI des réserves émises par le Programme sur le lot de dix (10) moteurs alternateurs ; # Le défaut de livraison par IPS d'un lot de 11 moteurs-

Produit	Indicateurs	Cibles 2015	Réal 2015	Taux de réalisation	Observations
					<p>alternateurs ;</p> <p># Le défaut de livraison par 7VISION du lot de matériel électrique pour onze (11) plates-formes ;</p> <p># La rion finalisation des abris par huit (08) villages.</p>

3.3 Objectif spécifique 3 : Assurer une gestion réussie du Programme

3.3.1. Produit 3.1 : Un Dispositif de gestion et de coordination est défini et opérationnalisé.

3.3.1.1 Activités prévues

Les activités à réaliser pour l'atteinte des objectifs de ce Produit sont les suivantes :

- 3.1.2 Tenir les réunions du Comité de Pilotage,
- 3.1.4 Assurer les conditions d'un bon fonctionnement de l'UCN,
- 3.1.8 élaborer et transmettre le plan de passation des marchés.
- 3.1.20 Procéder à des missions de recherche de financement.

3.3.1.2 Bilan des activités.

Les réalisations durant cette année sont :

A. Tenir les réunions du Comité de Pilotage.

Le PN-PTFM a tenu le 17 février 2015 une réunion du comité de pilotage restreint à l'effet de réviser le plan de travail annuel 2015. Ont participé à cette réunion de Comité de pilotage restreint, la Direction du Redéploiement Industriel, le PNUD, la Cellule D'appui à la mise en œuvre des Projets / Programmes (CAP) et le PN-PTFM.

Une seconde réunion du comité de pilotage restreint a été tenue le 27 novembre 2015 pour une autre révision du PTA consécutive à la mise à disposition de ressources additionnelles au profit du Programme par le Ministère de l'Industrie et des Mines. Etaient de la réunion la Direction des Moyennes et Petites Industries, la Division des Projets/Programmes de la Direction de l'Investissement, le PNUD et le PN-PTFM.

La réunion annuelle du Comité de pilotage à l'effet de valider le bilan d'activités de l'exercice 2015 et le PTA 2016 a été tenue le 29 décembre 2015 en présence des parties prenantes au Programme.

B. Assurer les conditions d'un bon fonctionnement de l'UCN

Le Programme a été confronté au cours de cette année à d'énormes difficultés de trésorerie qui ont fortement affecté la correcte prise en charge du fonctionnement de l'UCN qui, outre la résiliation de ses lignes téléphoniques, l'indisponibilité de carburant, le déficit d'entretien de ses véhicules etc., a régulièrement connu des retards de salaires allant de deux à trois mois.

C. élaborer et transmettre le plan de passation des marchés.

Le plan de passation des marchés (PPM) du PN-PTFM au titre de l'exercice 2015 a été transmis à la DCMP, validé par cette dernière le 14 janvier 2015 et figure sur le portail des marchés publics de l'ARMP.

D. Procéder à une (01) mission de recherche de financement

La mission de recherche de financement prévu pour cet exercice n'a pu être réalisée du fait de la non validation du document d'extension qui doit servir de support: En effet, les courriers transmis au PNUD par la tutelle technique d'alors pour poursuivre le processus de validation du document en vue de sa signature ainsi que les initiatives prises dans ce sens par le PN-PTFM sont restés sans suite.

Toutefois, le PN-PTFM, en marge de la mission de recherche de financement pour la phase d'extension, avec l'aval de son ministère de tutelle et l'appui de la Direction du Redéploiement Industriel, a approché des entreprises locales qui, dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), pourraient financer quelques installations de ptfm. Il s'agit de ORANGE avec qui une séance de travail a été tenue le 28 septembre 2015 et de Sabadola Gold Operations, de la CSE et du CNES à qui des courriers ont été transmis.

3.3.1.3 Analyse des écarts et enseignements (sur le Produit).

Les activités du produit 3.1 ont été partiellement réalisées du fait des difficultés dans la mise à disponibilité des ressources et du retard enregistré dans la validation du document d'extension.

Evolution des indicateurs de l'extrait 3.1

Produit	Indicateurs	Cibles 2015	Réal 2015	Taux de réalisation	
3.1 Un dispositif de gestion et de coordination est défini et opérationnalisé	1. nombre de réunions de comité de pilotage tenues	02	02	100%	
	2. nombre de mois de salaire payés à temps	12	2	16%	Les dysfonctionnements enregistrés dans le financement du budget et la nature des fonds prenant en charge ce poste ont induit de récurrents retards de paiement des salaires
	3. nombre de mois de charges	12	5	42%	Le PN-PTFM, du fait de contraintes budgétaires, n'a pu couvrir les charges sociales et

Produit	Indicateurs	Cibles 2015	Réal 2015	Taux de réalisation	
	sociales payés				fiscales de l'exercice.
	4. le nombre de conventions de financement signées	01	0	0%	Le Document d'Extension qui devait servir de support à la recherche de financement est encore en cours de validation. Cependant, le PN-PTFM, a dans le cadre de la RSE, rencontré ORANGE et adressé des demandes d'appui à SABADOLA, à la CSE.
	5. nombre de plans de passation de marché élaborés	1	1	100%	

Résultat 3.3.2 : Un Dispositif de Suivi-Evaluation-Contrôle est défini et opérationnalisé

3.3.2.1 Activités prévues

Les activités liées à ce Produit sont :

- 3.2.2 élaborer des rapports périodiques par le suivi rapproché des PTFM,
- 3.2.3 organiser six (06) missions de suivi par l'UCN :
- 3.2.4 assurer la prise en charge des missions de suivi par la tutelle,

3.3.2.2 Bilan des activités.

A. élaborer des rapports périodiques par le suivi rapproché des PTFM :

Il s'agit pour les partenaires d'exécution recrutés de (i) faire le suivi de toutes les plateformes installées dans les différentes zones et des infrastructures économiques existants (ETAAL, CENCOM, E.MPE, périmètres maraîchers réseaux d'eau et d'électricité) (ii) d'apporter aux Comités Féminins de Gestion (CFG), aux meuniers et autres acteurs de la plate-forme, l'appui nécessaire à la maîtrise de l'exploitation de la plateforme par l'appropriation des outils de gestion, assurer l'animation en vue de la pérennité des plates-formes et des unités économiques. Ces suivis consisteront également à collecter les données relatives à la gestion des plateformes et des unités économiques.

Par ailleurs, ils procéderont à l'identification des plates-formes éligibles à une revue d'autonomisation ; l'objectif étant à terme, d'autonomiser toutes les plates-formes satisfaisant aux conditions requises.

Cette activité a été plombée par le retard enregistré dans le recrutement de ces partenaires d'exécution (les contrats avec les partenaires ont été signés sur le période du 03 au 21 août et validés par l'autorité le 1^{er} 19 novembre).

A ce jour le PN-PTFM a reçu, au titre de troisième trimestre, trois rapports d'activités portant sur les zones Centre, Centre-ouest et Sud-ouest et trois (03) rapports provisoires au titre du 4^{ème} trimestre; le partenaire d'exécution en charge des zones Est et Sud Est venant juste de démarrer les activités de suivi dans la Zone.

Ces rapports font état des activités réalisées sur le terrain et qui portent essentiellement sur :

- l'animation autour de la construction des abris,
- la mise en service des plates-formes ;
- la formation des CFG et des meuniers dans la zone sud-ouest,
- les formations sur les techniques de production
- l'identification des plates-formes éligibles à l'autonomisation dans la zone centre-ouest ;
- la revue technique des plates-formes en panne,
- la réparation des plates-formes en difficulté
- la collecte de données d'exploitation,
- les aspects organisationnels soutenant le fonctionnement de la plate-forme,
- etc.

Il est encore à noter que le suivi des plates-formes par les CAC a été qualitativement et quantitativement affecté par :

- # *Le retard dans le processus de sélection des CAC* : du fait des contraintes liées au dispositif du code des marchés publics, la sélection des CAC au titre de 2015 a connu un retard qui a eu comme effet, l'absence sur une longue période (de janvier à juillet 2015) d'opérateurs sur le terrain. En effet, les premiers contrats avec les CAC n'ont été signés à compter du mois d'août 2015.
- # *les difficultés dans la mobilisation des ressources* : En effet, les CAC qui d'habitude recevaient leur budget au début de chaque trimestre ne seront, comme pour l'exercice précédent, payés qu'après service fait ; les paiements au titre de 2015 s'opérant sur les ressources du BCI.
- # *La qualité de l'équipe de la CAC dans certaines zones* : Du fait de la nature des nouveaux contrats qui les lient avec le PN-PTFM, certaines des ONG-CAC n'ont pu maintenir les membres de leur CAC qui, par ailleurs, pour avoir bénéficié de toutes les formations au niveau national comme sous-régional sur la plate-forme, justifiaient d'une bonne maîtrise de la démarche plate-forme.

B. organiser au moins six (06) missions de suivi par l'UCN :

L'unité de Coordination Nationale du PN-PTFM a effectué au cours de la période seize (16) missions de suivi ainsi réparties par zone :

- # Zone centre (régions de Kaolack, Fatick, Diourbel et Kaffrine) : huit (08) missions
- # Zone Centre-Ouest (régions de Thiès et de Louga) : quatre (04) missions
- # Zone Est (régions Tambacounda- Kédougou) : deux (02) missions et
- # Zone Nord (régions de Matam et de Saint-Louis) : deux (02) missions

Ces visites ont permis à l'UCN d'apprécier le niveau d'exploitation des ptfm, les effets de nos réalisations et la qualité de l'intervention des partenaires de mise en œuvre.

Cependant, il est important de préciser que, du fait des contraintes financières, ces missions ont porté sur un échantillon très faible de plates-formes ; ce qui altère la qualité desdites missions.

Néanmoins, ces missions de supervision des activités de terrain dévolues aux ONG-CAC, outre l'opportunité qu'elles offrent d'échanger avec les bénéficiaires quant aux effets de la plate-forme, ont permis d'apprécier :

- ✓ L'état d'exécution des contrats nous liant avec les ONG-CAC,
- ✓ Les effets de nos réalisations,
- ✓ Les opportunités existant au niveau des sites visités en termes de développement d'activités économiques autour de la plate-forme.

A. Assurer la prise en charge des missions de suivi par la tutelle

Le Directeur du Redéploiement Industriel (DRI) accompagné de la chargée du portefeuille PN-PTFM au sein de la dite Direction, a participé à une mission de suivi de la plate-forme et de l'ETAAL de Tatène Bambara et de la Centrale de Commercialisation (CENCOM) de Thiokhole (région de Thiès) sur la période du 17 au 18 février 2015.

Une mission de prise de connaissance générale de la plate-forme a été planifiée pour le début du 4^{ème} trimestre mais n'avait pu être menée du fait de l'indisponibilité des ressources de la FBMG. Elle sera réalisée avant la fin de cette année grâce aux ressources additionnelles mises en place par la tutelle technique.

3.3.2.3 Analyse des écarts et enseignements

Le niveau de réalisation des activités du Produit 3.2 est peu satisfaisant ; un retard non négligeable ayant été enregistré dans la sélection des CAC en sus de l'effritement des équipes initiales de ces dernières ; la combinaison de ces facteurs a altéré la qualité du suivi.

Niveau d'atteinte des indicateurs de l'extrait 3.2

Produit	Indicateurs	Cibles 2015	Réal 2015	Taux de réalisation	Observations
3.2 Un dispositif de Suivi-Evaluation est défini et opérationnalisé	1. nombre de rapports de mission de suivi rapproché/trimestriel des PTFM élaborés.	12	06	50%	Il était prévu le recrutement de quatre CAC à compter du mois d'avril et qui produirait chacun un rapport par trimestre ; soit 12 rapports au terme de l'exercice. les contrats avec les partenaires ont été signés sur la période du 03 au 21 aout et

Produit	Indicateurs	Cibles 2015	Réal 2015	Taux de réalisation	Observations
					validés par l'autorité le 1 ^e 19 novembre; d'où la production à cette date de six (06) rapports dont trois provisoires sur l'objectif annuel de 12.
	2. nombre de rapports de missions d'appui fournis par l'UCN	24	16	67%	L'UCN a effectué seize (16) missions de suivi ; ces missions ont cependant couvert un échantillon très réduit du portefeuille de Plateforme.
	3. nombre de missions de suivi effectués par la tutelle	02	01	50%	La mission prévue pour le second semestre n'avait pu être menée du fait de l'indisponibilité des ressources de la FBMG qui étaient prévues à cet effet. Elle sera menée avant la fin de cette année grâce aux ressources additionnelles mises en place par la tutelle technique.

3.3.3 Produit 3.3 : Un Plan de Communication est élaboré et exécuté

3.3.3.1 Activités prévues

Les activités liées à ce Produit sont :

3.3.7 confectionner des supports de communication.

3.3.3.2 Réalisations

A. Confectionner des supports de communication.

Outre la confection des panneaux, la promotion d'activités de plaidoyer en vue de renforcer la communication sur les résultats, le PN-PTFM devait, au courant de cette année procéder à des émissions radio (radios communautaires) pour une communication de proximité avec les bénéficiaires qui seront mieux informés des résultats et des perspectives.

Le PN-PTFM se devait aussi de faire diffuser le publi-reportage réalisé sur le Programme.

Au courant de l'année le PN-PTFM a confectionné vingt et un (21) tableaux d'enseigne au profit des ETAAL et des CENCOM et a procédé à la pose de quatre (04) panneaux de signalisation à l'entrée des villages bénéficiaires.

Une commande de réalisation de trois (03) Roll Up (bâches) et de dépliants portant sur la présentation du PN-PTFM et sur les résultats a été faite. La livraison de ces supports est prévue au courant du mois de décembre 2015.

Au titre des activités de plaidoyer, le PN-PTFM a fait une intervention sur la démarché plate-forme et l'alignement de ce dernier sur les axes du PSE à l'occasion de l'atelier technique de validation du document-programme de partenariat pays entre le Sénégal et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) tenu le 05 mars 2015 à Dakar et qui a enregistré la participation des partenaires techniques et financiers du Sénégal ainsi que le corps diplomatique.

Il était ressorti de l'intervention de l'UCN que le PN-PTFM pourrait être un instrument de mise en œuvre des Centres Ruraux de Transformation. Il a été par conséquent décidé que les Consultants de l'ONUDI intégreraient le PN-PTFM sur la liste des structures à rencontrer.

A l'occasion d'une visite effectuée au Sénégal par une délégation de l'Agence du NEPAD basée en Afrique du Sud, les ETAAL de Mboudaye Sérère (région de Kaolack) et de Ndiomdy (région de Fatick) ont été intégrés dans un film documentaire portant sur l'autonomisation des femmes en Afrique. Ce film a été diffusé à l'occasion du sommet des Chefs d'États Africains tenu en Juin 2015 à Johannesburg. Aussi, ces ETAAL et des plates-formes multifonctionnelles ont figuré dans l'exposition-photos autour du même thème organisée à l'occasion dudit sommet.

Cependant, les émissions radio programmées avec les partenaires d'exécution n'ont pas encore été réalisées du fait du démarrage tardif des activités de ces derniers consécutif au retard accusé dans le processus de leur recrutement. A la suite d'arbitrages, ces partenaires ont préféré mettre le focus sur les activités critiques notamment le suivi technique et organisationnel des ptfm et les séances d'animation pour la construction des abris.

Le PN-PTFM se devait aussi d'actualiser et de faire diffuser le publi-reportage réalisé sur le Programme. En effet, les nouvelles réalisations du Programme (réseau d'éclairage, réseau d'eau, ETAAL, CENCOM, E.MPE) devaient être greffées au publi-reportage initial pour mieux rendre compte des interventions. L'insertion de ces éléments dans le film vient d'être finalisée et toutes les dispositions prises avec la RTS pour sa diffusion au cours de la dernière semaine du mois de décembre 2015 ou la première semaine du mois de janvier 2016.

3.3.3.3. Analyse des écarts et enseignements.

Le niveau de réalisation est moyen dû fait d'une part de faible niveau de réalisation des plates-formes et des autres unités économiques (ETAAL, CENCOM, E.MPE) et d'autre part, du retard accusé dans le recrutement des Cellules d'Appui Conseils.

Niveau d'atteinte des indicateurs de l'extrant 3.3

Produit	Indicateurs	Cibles 2015	Réal 2015	Taux de réalisation	Observations
3.3 : Un Plan de Communication est élaboré et exécuté	1. nombre de tableaux enseigne des PTFM confectionnés	35	10	29%	Les tableaux enseigne ont été confectionnés pour les dix (10) plates-formes installées en 2015. Les autres seront confectionnés au rythme d'implantation des nouvelles plates-formes.
	2. nombre de tableaux enseignes pour les ETAAL, E.MPE et CENCOM confectionnés	31	21	68%	Les tableaux enseignes portant sur les six (06) ETAAL non encore installées et les quatre (04) E.MPE n'ont pas encore été confectionnés. Pour éviter une usure, les tableaux sont confectionnés la veille des mises en service des unités.
	4. nombre de publi-reportage diffusés	01	0	0%	Le publi-reportage n'a pu être diffusé car devant être actualisé des nouvelles orientations du Programmes et des changements institutionnels survenus. Les mesures sont en train d'être prises pour cette actualisation et sa diffusion avant la fin de l'année
	3. nombre d'émissions de radio animées	8	0	0%	Les émissions radio étaient dévolues aux CAC. Cependant le retard intervenu dans le recrutement de ces dernières et les contraintes de temps ont conduit à des arbitrages qui ont privilégié les activités critiques (animation pour la construction des abris, suivi des ptfm, réparation des ptfm en panne, etc.).

3.3.4. Produit 3.4 « Un Plan de Renforcement des Capacités est élaboré et validé ».

3.3.4.1 Activités prévues

Les activités prévues pour l'atteinte des objectifs de ce produit sont :

- 3.4.9 former soixante-dix (70) meuniers à l'utilisation des modules de base,
- 3.4.10 former douze (12) meuniers à l'utilisation des modules complémentaires,
- 3.4.11 mettre en place et former trente-cinq (35) CFG,

3.3.4.2 Réalisations

A. former soixante-douze (72) meuniers à l'utilisation des modules de base

Pour des raisons pédagogiques, la formation des meuniers est concomitante à l'installation des plates-formes. Cela permet d'éviter une longue attente entre la formation et le démarrage des activités. En effet, après la formation, ces derniers ont besoin de s'exercer, ce qu'ils ne peuvent faire sans l'installation des équipements.

En phase avec cette logique, le PN-PTFM a procédé à la formation de meuniers pour les dix (10) plates-formes installées dans les régions de Matam et de Ziguinchor. Au titre de l'exercice 2015, vingt-deux (22) meuniers ont été formés à l'exploitation et à la maintenance des équipements plates-formes.

B. Former douze (12) meuniers à l'utilisation des modules complémentaires

Pour les mêmes raisons que pour l'activité précédente, la formation des douze (12) meuniers se tiendra dès l'installation et la mise en service des modules complémentaires.

C. Mettre en place et former (35) CFG,

Tout comme pour les meuniers, la formation des CFG requiert, au préalable, l'installation et la mise en service des Plateformes. C'est ainsi que dix (10) CFG ont été formés sur un objectif de trente-cinq (35).

Les CFG formés se rapportent aux plates-formes des régions de Matam (Loumbal Baladji, Diongto, Goudoudé Ndouybé, Kawel, Mow) et de Ziguinchor (Gonoum, Sindone, Balandine, Kaguite et Youtou).

A travers la formation des CFG, le PN-PTFM dote les bénéficiaires de dispositifs organisationnels assurant une gestion efficiente et transparente de la plate-forme, gage d'une pérennisation de l'entreprise plate-forme.

3.3.4.3 Analyse des écarts et enseignements

Le niveau de réalisation des activités de ce produit est assez faible ; toutes les activités étant corrélées aux installations de plates-formes qui n'ont pas atteint le niveau projeté.

Niveau d'atteinte des indicateurs de l'extrait 3.4

Produit	Indicateurs	Cibles 2015	Réal 2015	Taux de réalisation	Observations
3.4 Un plan de renforcement des capacités des acteurs est	1. nombre de meuniers formés à l'utilisation des modules de	70	22	31,4%	La formation des meuniers est corrélée à l'installation des plates-formes, d'où la décision de former des meuniers que

Produit	Indicateurs	Cibles 2015	Réal 2015	Taux de réalisation	Observations
élaboré et exécuté	base				pour les plates-formes installées. La formation des autres meuniers sera effectuée dès l'installation des autres plates-formes.
	2. nombre de meuniers formés à l'utilisation des modules complémentaires	12	0	0%	Il faut que les modules complémentaires soient réceptionnés et installés avant que la formation puisse se faire. Cette activité est prévue dès l'installation des modules complémentaires dont la livraison est prévue pour au plus tard le 19 janvier 2016
	3. Nombre de CFG formés	35	10	28,5%	La formation des CFG ne peut se faire que si les plates-formes sont installées. Corrélativement au nombre de plates-formes installées, la formation des CFG n'a pu s'effectuer que pour dix (10) CFG.

IV. AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES

1. Participation aux journées Economiques du Centre-Ouest

Le Programme National, dans le cadre de sa collaboration avec la Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES) a participé aux Journées Économiques de l'Ouest (JEO) organisées à Thiès du 4 au 6 juin 2015. Placées sous la présidence effective du Premier Ministre, ces journées économiques ont permis au PN-PTFM de montrer toutes les facettes de l'outil Plateforme Multifonctionnelle à travers l'exposition dans le stand PNPTFM, des produits transformés par les femmes dans les ETAAL. La qualité des produits et leur diversité ont attiré l'attention des autorités dont le Premier Ministre qui a encouragé au passage les femmes. Par ailleurs le Ministre de tutelle, Monsieur Aly Ngouille NDIAYE a longuement échangé avec l'équipe présente et les exposantes sur les produits transformés notamment l'huile d'arachide

2. Participation à la cérémonie de lancement du PN-BIOGAZ à Koutal

Le PN-PTFM, Partenaire sollicité pour appuyer la mise en œuvre du PN-BIOGAZ dans la zone centre (Fatick, Kaolack, Kaffrine) a été invité par ce dernier à la cérémonie de lancement de sa deuxième phase qui a eu lieu le 11 avril 2015 dans le village de Koutal à 7 km de la commune de Kaolack, sous la présidence du ministre en charge des énergies Mme Maïmouna Ndoye Seck.

Cette cérémonie fut une occasion de rappeler les réalisations de la première phase et d'enregistrer les témoignages des bénéficiaires qui ont été primés pour leurs attitudes exemplaires et les performances notées dans la gestion des bio-digesteurs pilotes.

La cérémonie a enregistré la participation de plusieurs personnalités notamment les représentants de l'UE qui financent cette nouvelle phase, le gouverneur, le préfet, le maire de Ndiaffate, les responsables des services décentralisés, les responsables des projets et programmes et ceux des ONG locales.

3. Atelier de partage d'expériences sur les volets techniques et technologiques au Mali

Dans le cadre de la promotion de l'accès aux services de base et la création de richesse pour l'autonomisation des femmes, un atelier régional d'échange et de partage d'expériences sur les volets techniques et technologiques des Plateformes Multifonctionnelles (PTFM), a été organisé par le PREP à Bamako, au Mali sur la période du 19 au 22 mai 2015. L'atelier a réuni 45 participants venus des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre: Benin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

Il a en outre permis, un partage et une diffusion au niveau régional des bonnes pratiques et des leçons apprises autour de thématiques fondamentales et innovantes sur : le descriptif de la PTFM, les configurations des PTFM, les modes d'acquisition des équipements de la PTFM, le processus d'installation, les formations, le suivi technique, et la recherche-développement.

4. Visite Représentante Résidente du PNUD à Thiokhole et Tatène

Mme la Représentante Résidente du PNUD a visité les réalisations du PN-PTFM (plates-formes, ETAAL, CENCOM, réseaux d'eau et d'éclairage public) dans les villages de Tatène Bambara et de Thiokhole (région de Thiès). Accompagnée du Directeur du Redéploiement Industriel (DRI), Mme DJIBO a visité le 25 février 2015 les réseaux d'eau et d'électricité, l'ETAAL, la ptfm avant de prendre part à la cérémonie d'accueil organisée par la communauté villageoise en son honneur. A Tatène Bambara, les échanges ont essentiellement porté sur la contribution de la ptfm dans la vie du village avec les témoignages des femmes bénéficiaires, des jeunes et des vieux qui ont tous exprimé leur appréciation positive de l'outil ptfm et remercié le Gouvernement et le PNUD.

A Thiokhole, la visite a été consacrée à la CENCOM où étaient exposés les produits transformés par les ETAAL et autres GPF transformateurs. Madame la Représentante Résidente a saisi cette occasion pour échanger avec les femmes sur le dispositif mis en place pour l'atteinte des résultats dans le cadre du respect scrupuleux des règles et autres exigences liées au métier de la transformation mais aussi sur les difficultés auxquelles elles sont confrontées notamment l'accès à des financements adaptés et la commercialisation.

Elle a renouvelé l'attachement du PNUD au PN-PTFM qui représente un des projets phares de l'organisation.

5. Visite NEPAD

Une délégation de l'Agence du NEPAD basée en Afrique du Sud a effectué, du 11 au 14 mai 2015, une mission de suivi des réalisations du Programme dans le cadre du Projet d'installation d'ETAAL financé par le NEPAD/Fonds Espagnols pour l'Autonomisation des Femmes Africaines.

Cette visite a été l'occasion de faire l'évaluation de l'exécution technique et financière du Projet et de constater sur le terrain l'état de mise en œuvre.

Eu égard aux résultats constatés et la qualité de l'exécution financière, le NEPAD a invité le PN-PTFM au sommet des Chefs d'Etats de l'Union Africaine qui s'est tenu en Afrique du Sud avec comme thème « L'autonomisation des femmes africaines »

6. Invitation PN-PTFM au sommet des Chefs d'Etats de l'Union Africaine en Afrique du Sud

Sur invitation du NEPAD, le PN-PTFM représenté par son Coordonnateur National, a participé du 08 au 12 juin 2015 au sommet des Chefs d'Etats de l'Union Africaine qui s'est tenu en Afrique du Sud et au cours duquel un film documentaire sur le thème de l'autonomisation des femmes africaines a été diffusé et dans lequel figuraient les réalisations du Programme.

Cette participation au dit sommet a été aussi une occasion pour le PN-PTFM de faire un plaidoyer autour de ses réalisations et d'exposer les perspectives.

7. Participation atelier de partage et de réflexion sur la mise en œuvre des Projets/Programmes NEX

Le Programme d'Appui à la Gouvernance au Sénégal (PAGS) a organisé, du 27 au 28 mars 2015, un atelier de partage et de réflexion sur la mise en œuvre des projets / programmes sous exécution nationale (NEX).

Cette rencontre a ciblé les services du MEFP (DI et DCEF), le PNUD, le LUX-DEV et les projets / programmes sous NEX.

Les travaux ont permis de passer en revue tous les aspects de la vie des projets (de la formulation à la clôture) pour identifier les difficultés de mise en œuvre rencontrés par les acteurs.

En conclusion de cet atelier, la Direction de l'Investissement, dans le cadre de ses attributions, a proposé un plan d'action pour lever les contraintes qui ont été enregistrées.

8. Participation à la restitution des audits 2014

Le mardi 05 mai 2015, le PN-PTFM a participé à la réunion de partage et de restitution des conclusions des audits des projets/programmes sous la modalité exécution nationale au titre de l'exercice 2014 organisé par le PNUD. Au terme des débats, il a été retenu la tenue prochaine d'une autre réunion pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations des audits de 2014.

9. Formation outils informatisés de passation des Marchés Publics

En sa qualité de membre de la commission régionale des marchés publics, le RAF a participé à l'atelier de formation sur l'utilisation du Système de Gestion des Marchés publics (SYGMAP) qui s'est tenu du 26 au 29 janvier 2015 à Kaolack.

Le SYGMAP vise la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et l'autonomisation des autorités contractantes. Son déploiement va constituer une avancée majeure en matière de gouvernance publique.

10. Mission de clôture du Projet ETAAL financé par le NEPAD/Fonds Espagnols pour l'autonomisation des femmes africaines

Une mission du NEPAD/Fonds espagnols pour l'autonomisation des femmes africaines a séjourné à Kaolack du 21 au 23 septembre 2015 dans le cadre de la clôture du projet ETAAL. Après une séance de travail autour de l'examen du rapport d'activités suivie de la cérémonie de clôture, il a été organisé (i) une visite de terrain à

Ndéméne (région de Thiès) et (ii) une réunion avec le Directeur des Petites et Moyennes Industries en présence du Directeur du redéploiement Industriel.

11. Rencontre avec la SONATEL dans le cadre de la RSE

Dans le cadre de la recherche de financements ciblant le secteur privé autour de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), une équipe de l'UCN dirigée par le Coordonnateur National a rencontré la SONATEL représentée par M^{me} la responsable de la communication. Les discussions ont tourné autour de la présentation du PN-PTFM et des résultats enregistrés surtout au niveau de la cible femme et des possibilités de collaborer ensemble pour une meilleure atteinte des objectifs.

12. Participation à la conférence de presse organisée par le Centre d'Information des Nations Unies sur le Sommet de New York axé sur les OMD/ODD.

Cette conférence de presse avait objectif d'informer la presse nationale sur les enjeux des objectifs de développement du millénaire (OMD) et des Objectifs de Développement Durable (ODD) que le sommet des 24 et 25 septembre 2015 à New York doit valider. Des questions ont été posées sur l'appréciation du niveau déclaré d'atteinte des OMD par le Sénégal et sur la nécessité d'impliquer dans une large mesure la presse qui, une fois renforcée, pourrait servir de levier pour une meilleure information et une implication des populations cibles.

Les changements climatiques ont été également abordés et des cas pratiques illustratifs ont été abordés par les experts du PNUD qui ont contribué à une meilleure sensibilisation de l'auditoire sur le sujet.

13. Participation à la formation à l'utilisation de la version 3 du Logiciel Observatoire Informatique de Suivi-Evaluation (OISE)

Une équipe de l'Unité de Coordination du PN-PTFM et deux membres de CAC ont participé l'atelier de formation à l'utilisation du logiciel OISE V3 organisé sur la période du 03 au 04 décembre 2015 à Dakar par le Programme Régional Energie Pauvreté (PREP/PNUD).

V. SYNTHÈSE DES RESULTATS

Il a été noté au niveau des zones d'intervention du Programme, les effets induits suivants :

1. L'élargissement des opportunités de création de richesses grâce à :

- ✓ la promotion de l'entrepreneuriat à travers les projets collectifs initiés par les groupements d'affaires et les transformatrices dans les villages bénéficiaires ;
- ✓ un meilleur accès aux services financiers en milieu rural, notamment dans les villages bénéficiaires ;

2. L'émergence de l'esprit entrepreneurial chez les femmes rurales à travers :

- ✓ La conduite des projets collectifs par les groupements d'affaires (GA-PTFM) et les femmes transformatrices des villages disposant de plates-formes,
- ✓ Les appels de fonds des GA-PTFM et des femmes transformatrices par le biais de services financiers en milieu rural pour financer leurs activités.

3. La création de richesses en milieu rural à travers :

- ✓ L'installation d'unités de transformation des ressources locales et
- ✓ La mise en place d'Espaces MPE

4. L'intérêt accru des parties prenantes dans la mise en œuvre du Programme plate-forme qui se manifeste à travers:

- ✓ l'implication encore plus grandissante des élus locaux dans la mise en œuvre du Programme ;
- ✓ la perception de plus en plus marquante de la problématique de l'accès aux sources d'énergie fournie par la plateforme ;

5. Le développement et promotion de l'expertise locale à travers :

- ✓ le Renforcement des dynamiques organisationnelles au niveau des localités bénéficiaires ;
- ✓ la formation des artisans locaux (soudeurs, électriciens, meuniers, etc.) ;
- ✓ les sessions de renforcement de capacités en matière de maîtrise des techniques de gestion et transformation de ressources locales.

⇒ **L'exécution financière :**

Le PNPTFM a enregistré au titre de l'exercice 2015, un taux d'exécution financière de 98,89%. L'exécution financière par partenaire financier se présente ainsi qu'il suit :

- ✓ TEF Etat du Sénégal : 98,80% ;
- ✓ TEF FBMG : 99,85% ;
- ✓ TEF Bénéficiaires : 100,00%.

VII GESTION ET COORDINATION DES ACTIVITES

(i) **Ressources humaines :**

L'Unité de Coordination Nationale (UCN) est basée à Kaolack, à environ 200 km de la capitale, Dakar. Elle est composée de :

- ⇒ Un (01) Coordonnateur National,
- ⇒ Quatre (04) Experts,
 - ❖ Expert en Animation & Communication
 - ❖ Expert en Suivi-Evaluation
 - ❖ Expert en Appui aux Activités Economiques
 - ❖ Expert en Appui Technique & Technologique
- ⇒ Un (01) Responsable Administratif et Financier,
- ⇒ Un (01) Assistant Administratif et Financier,
- ⇒ Une (01) Assistante de Direction,
- ⇒ Un (01) Comptable des matières,
- ⇒ Quatre (04) chauffeurs,
- ⇒ Un (01) Agent de service,
- ⇒ Deux (02) gardiens.

(ii) **Gestion comptable**

Le PN-PTFM a utilisé comme système d'information comptable le logiciel de gestion «TOMPRO», à partir duquel sont générés les rapports financiers.

Le Comptable des matières tient les registres et documents ci-dessous:

- ❖ livre journal des matières ;
- ❖ fiches de consommation des stocks ;
- ❖ bons d'entrée et de sortie ;
- ❖ fiches d'inventaire.

(iii) **Activités de communication**

- ❖ Réunions et séances de travail interne (UCN): trente-neuf (39) réunions et séances de travail ont été tenues au niveau de l'UCN. Certaines réunions ont été d'un caractère purement technique pour l'examen de questions spécifiques.
- ❖ Correspondances administratives : trois cent soixante-dix (370) correspondances réparties comme suit :
 - **Départ** : cent cinquante-trois (153) lettres signées par le Coordonnateur
 - **Arrivée** : deux cent dix-sept (217) correspondances reçues.

- ❖ Pour la mise en œuvre du Programme, l'UCN a institué et intégré des cadres de concertation et d'échanges tels que les réunions de coordination qui sont les instances de planification et de suivi des activités.

VIII. DIFFICULTES RENCONTREES :

L'UCN a fait face au cours de cette année à des difficultés d'ordre organisationnel, administratif et financier.

1. Les difficultés d'ordre organisationnel :

Le PN-PTFM demeure confronté à des difficultés inhérentes à la mise en œuvre des activités de terrain. Pour rappel, il a été opté pour l'exécution des activités de terrain, du fait de la couverture spatiale, une approche basée sur le faire-faire qui consistait à créer au sein d'ONG sélectionnées selon des critères bien définies, des Cellules d'Appui Conseils (CAC) dont le personnel serait uniquement dédié aux activités du PN-PTFM. Ce personnel, depuis le démarrage du Programme, a bénéficié de formations autant sur le plan national que sous régional sur le concept et la démarche plate-forme. Avec la nature des nouveaux contrats liant le PN-PTFM à ces ONG, ces dernières n'ont pu maintenir ce personnel CAC du fait de la précarité à laquelle il était exposé. Ainsi, les activités de terrain, en cette période cruciale (appréciation de l'éligibilité à l'autonomisation de certaines plates-formes, animation autour des unités économiques créées autour des ptfm (ETAAL, E.MPE, CENCOM, réseaux d'eau et d'électricité, etc.) sont menées dans la majeure partie des zones, par des équipes moins expérimentées à la démarche plate-forme.

2. Les difficultés d'ordre administratif :

Le Plan de Travail Annuel de 2015 a été signé avec trois mois (03) mois de retard du fait des révisions apportées au PTA validé par le Comité de pilotage. En effet, le PNUD, en sa qualité de tête de file des bailleurs avait par la suite déclaré ne pouvoir :

- conformément à ses procédures internes, signer un plan de travail que sur la base des ressources effectivement disponibles dans ses comptes bancaires ;
- contribuer au financement du PTA de 2015.

En conséquence de quoi, des révisions ont été apportées au PTA initial et ont abouti à ce retard dans la signature du PTA.

Il est aussi à noter le retard enregistré dans le recrutement des Cellules d'Appui Conseils du fait de contraintes de délais liées au dispositif du code des marchés. Ainsi, les contrats avec les CAC n'ont été signés qu'au mois d'août 2015, entraînant un gel des activités de terrain sur une période de sept (07) mois et un retard dans l'exécution du planning annuel.

3. Les difficultés d'ordre financier :

(i) Au lendemain de la réunion du Comité de Pilotage ayant validé le PTA 2015, le PNUD a déclaré ne pouvoir contribuer au budget alors qu'il devait contribuer pour 18.501.000 FCFA au financement du programme d'activités de 2015.

(ii) Le budget de 242.000\$ annoncé par la Fondation Bill et Melinda GATES n'a finalement pas été libéré, plongeant ainsi le PN-PTFM dans des tensions de trésorerie qui ont impacté négativement dans le volume de ses activités ;

(ii) En outre, l'exercice 2015 a démarré pour le PN-PTFM avec d'énormes difficultés dans la mobilisation des ressources disponibles GATES. En effet, la demande de fonds du 1^{er} trimestre 2015 n'a pas été satisfaite. Ainsi, le Programme a raté le démarrage

des activités, la majeure partie des activités planifiées pour le 1^{er} trimestre ayant été reportées au 2^{ème} trimestre.

(iii) Aussi, faut-il souligner le financement de la majeure partie des activités sur les ressources inscrites sur le BCI ; ce qui a posé d'énormes difficultés aux CAC qui, habituées par le passé à recevoir en début de chaque trimestre des ressources (GATES) pour l'exécution des activités trimestrielles, ont dû préfinancer la quasi-totalité des activités annuelles. A la pratique, il s'est révélé qu'elles n'avaient pas les moyens de préfinancement ; ce qui a considérablement ralenti l'exécution des activités planifiées et entamé la qualité de celles-ci.

IX. ENSEIGNEMENTS TIRES

Au terme de cette année, nous retiendrons comme leçons apprises, la nécessité :

- ✓ De réaliser des EFP, un an avant les dates prévues d'installation de plates-formes ; ceci pour faire face aux aléas liées à la capacité des bénéficiaires de mobiliser les ressources pour la construction des abris ;
- ✓ d'améliorer l'efficacité dans la préparation des dossiers d'appel d'offres ;
- ✓ de mieux encadrer les délais de livraison convenus avec les fournisseurs ;
- ✓ d'un meilleur suivi de l'exécution des contrats nous liant avec les CAC,
- ✓ de la nécessité d'un changement de titre 5 à 3 pour une meilleure prise en charge de certaines dépenses de fonctionnement (perdiems, salaires, etc.).

X. DEFI

Le défi du PN-PTFM pour l'exercice 2016 est de faire de ces ETAAL installées des unités qui produiraient de manière continue et qui a termes, se positionneraient comme des « Centres Ruraux de Transformations (CRT) ». Relever un tel défi permettrait aux ETAAL de s'insérer dans le dispositif national de développement de l'Agrobusiness au Sénégal.

L'autre défi consistera à créer trois (03) nouvelles ETAAL de plus grande envergure avec une meilleure technologie ; pour ce faire, une collaboration avec des structures comme l'ASPIT ou la DPMI peut être envisagée.

XI. PERSPECTIVES

Le PN-PTFM, en perspectives de la période d'extension et pour mieux se positionner comme levier de mise en œuvre du PSE, devra faire de la micro-industrialisation son cœur de métier. Pour ce faire, une actualisation du document d'extension s'impose ainsi que sa validation et sa signature en 2016 en vue du démarrage des activités de recherche de financement.

Sur le plan opérationnel, les actions suivantes sont prévues pour 2016:

- La signature du document d'extension du Programme (2015-2018) ;
- La recherche de partenaires pour le financement de la phase d'extension ;
- L'évaluation du système d'intervention par l'approche par les CAC ;
- La poursuite de l'intensification des activités économiques au niveau des structures (ETAAL, périmètres maraîchers, E.MPE), PTFM/Entreprise;
- L'installation d'au moins trois (03) nouvelles ETAAL de plus grande envergure

- La finalisation du processus d'autonomisation des plates-formes de cette phase d'ici au 31 Décembre 2016 ;
- L'élargissement du partenariat.

Eu égard à la faiblesse des ressources disponibles, le PN-PTFM devra concentrer ses activités sur une zone accessible aux coûts d'intervention moins coûteux et faire de cette exercice une phase de transition.

CONCLUSION GENERALE :

Au même titre que pour l'année précédente, l'exercice 2015 a été pour le PN-PTFM une période difficile du fait (i) de la nature des ressources qui ont financé la quasi-totalité des activités, à savoir les ressources inscrites sur le BCI 2015, (ii) des perturbations notées dans la composition des équipes des CAC, (iii) des tensions financières auxquelles ont été exposées les CAC toujours du fait du financement des activités sur ressources du BCI et de l'indisponibilité du budget de la FBMG, (iv) des retards notés dans la mise en place des ressources et (v) du non-respect des calendriers de livraison par les fournisseurs.

ANNEXES :

- Note conceptuelle sur les ETAAL
- Note conceptuelle sur les CENCOM

NOTE CONCEPTUELLE DU PROJET ETAAL

(Entreprise de Transformation Agro -Alimentaire) : micro-
infrastructure économique pour la création d'emplois en milieu
rural, au Sénégal

UCN /PNPTFM

I. IDEE DE BASE

CONTEXTE :

Au Sénégal des difficultés existent pour s'insérer dans le marché du travail, notamment pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi, il en va de même pour les femmes en zone péri- urbaines et rurales. En effet, 60% des chômeurs ont moins de 35 ans. Sur les 1.624.675 emplois créés entre 1988 et 2001, le milieu rural y a contribué pour 1.133.918, soit 69,8%. Cependant, ces performances du secteur cachent une précarisation poussée de l'emploi rural qui reste marqué par un sous-emploi élevé et une grande faiblesse de la productivité et de la rémunération du travail.

Par ailleurs, le PN-PTFM, dans le cadre des études de faisabilité participatives (EFP) réalisées en vue de s'assurer de l'existence, au sein des villages demandeurs, des conditions socio-économiques requises pour l'installation d'une plate-forme, identifie les opportunités de création de richesses dans les zones d'étude. C'est dans ce cadre que les Entreprises de Transformation Agro-ALimentaire (ETAAL) ont été identifiées comme étant de véritables leviers de valorisation moderne des ressources locales, de création de chaînes de valeurs agricoles et de richesses, mais aussi de lutte contre l'exode rural.

L'ETAAL est une entreprise de transformation secondaire initiée par des femmes et des jeunes suivant une approche filière, dans le but de **produire des biens alimentaires (deux à quatre produits) qui répondent aux normes d'hygiène et de sécurité** recommandées par la direction de l'industrie dans le cadre de la promotion de petites entreprises de transformation agro-alimentaire au Sénégal.

En effet, avec les ETAAL, les femmes rurales transformatrices qui, jadis travaillaient manuellement à l'air libre ou sous l'arbre à palabre, entrent dans une nouvelle ère : celle de la mécanisation des activités de transformation et ce, dans un environnement offrant les conditions de sécurité, d'hygiène et de qualité requises.

Ainsi, la mise en place de l'ETAAL obéit à la volonté d'appuyer, en milieu rural, la création et le développement d'activités économiques et vise à accroître le pouvoir économique et le statut social des femmes et des jeunes dans le village ciblé.

Les promoteurs des ETAAL, avec l'accompagnement technique, administratif, financier et organisationnel du PN-PTFM, deviendront de véritables chefs d'entreprises dotées

de moyens conséquents pour participer de manière significative à l'émergence d'une dynamique de développement économique et social au niveau de leur localité.

L'ETAAL est la forme achevée de l'appui que le PNPTFM va mettre en œuvre pour assurer la professionnalisation des activités en milieu rural et la contribution à la nouvelle politique de promotion des activités de transformation des ressources locales engagée par l'Etat du Sénégal.

La mise en place des ETAAL permettra d'enrichir l'environnement des collectivités locales bénéficiaires avec des infrastructures économiques porteuses de développement.

II. OBJECTIFS RECHERCHES

Les objectifs recherchés dans le cadre de la mise en place des ETAAL sont :

- la **création de richesse**, d'emplois et l'amélioration des revenus à travers la promotion des activités de transformation et en rapport avec la nouvelle politique de l'Etat en matière de transformation agroalimentaire
- la **professionnalisation** des activités à travers l'amélioration des conditions de travail et de commercialisation (création de noms commerciaux, de marque, autorisation FRA) et l'optimisation des PTFM installées
- la **valorisation du travail** des femmes et des jeunes en milieu rural et l'amélioration de leur statut économique et social

III. LE PROMOTEUR

(i) Le Groupement des Femmes, exploitant la PTFM installée dans le village, est le promoteur de l'ETAAL en association avec un groupe de jeunes et le GA PTFM de la localité ou (ii) le promoteur privé

Ils seront capables pour prendre en charge la gestion de cette entreprise, son développement, sa prospérité et sa pérennisation.

IV. LA COMPLEMENTARITE PLATEFORME et ETAAL

La PTFM assure la transformation primaire et la fourniture de l'électricité.

L'ETAAL assure la transformation secondaire, et d'autres activités de transformation menées pour l'amélioration des revenus.

V. LA DEMARCHE

Elle est basée sur l'exploitation des rapports d'EFP et des sollicitations des promoteurs et obéit aux étapes suivantes :

- # l'identification des activités à mener
- # l'élaboration du projet de création d'une ETAAL et du plan de construction
- # la réalisation du projet
- # le renforcement des capacités
- # le suivi, accompagnement

VI. TYPES D'ACTIVITES A PROMOUVOIR

A titre indicatif nous pouvons noter les activités ci-dessous :

1. transformation de céréales (production de granulés et de couscous)
2. production d'aliment pour nourrisson
3. production de pain à base de farine composée
4. production huile d'arachide
5. production de pâte d'arachide
6. production de biscuits
7. transformation de fruits et légumes
8. transformation de lait
9. production d'aliment de bétail ou de volaille (élevage),
- 10.etc.

NB / Les activités seront identifiées en fonction des potentialités de chaque village et de manière participative dans le cadre de l'étude du projet ETAAL, et cette liste n'est pas exhaustive.

VII. LES PARTENAIRES

Les ETAAL devront compter sur le soutien des différentes structures d'appui au développement économique local et des GA.PTFM à savoir

- # les Directions régionales du développement Rural (DRDP),
- # l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA)
- # les centres d'appui au développement local (CADL), et autres services décentralisés d'appui au développement local,
- # les Agences régionales de développement local (ARD),
- # la centrale de commercialisation (CENCOM) GA PTFM de la localité ciblée,
- # les structures financières décentralisées (SFD),
- # les ONG,
- # les projets et programmes, etc.

VIII. LES ATOUTS ET LES CONTRAINTES IDENTIFIEES

Les Atouts

Les atouts identifiés sont :

- # la PTFM installée
- # le potentiel en ressources naturelles du village
- # la volonté d'entreprendre des populations
- # l'appui des responsables locaux pour le développement de leur zone

Les Contraintes

Les principales contraintes identifiées sont :

- # la faiblesse de l'apport du groupe de femmes et de jeunes, promoteur du projet
- # le faible niveau d'éducation des promoteurs, et la faible capacité en gestion d'entreprises
- # l'enclavement des zones et l'accès à l'eau potable parfois difficile

NOTE CONCEPTUELLE : CENTRALE DE COMMERCIALISATION (CENCOM) pour rendre les produits plus accessibles et bien conservés.

I. IDEE DE BASE

Contexte

Les infrastructures économiques de base (les systèmes d'eau potable, d'irrigation, d'assainissement, les routes, l'infrastructure électrique, les zones industrielles, les domaines pour les PME, infrastructures de stockage et conservation etc. ...) sont insuffisantes dans les collectivités rurales du Sénégal. Cela rend la tâche difficile pour les porteurs d'initiatives économiques locaux qui souhaiteraient créer des entreprises pour accroître la production et les échanges ; les conséquences se répercutent négativement sur le potentiel de création d'emplois et de croissance de l'économie en milieu rural.

Au Sénégal des difficultés existent pour s'insérer dans le marché du travail (emplois salariés ou non), notamment pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi, il en va de même pour les femmes en zone péri-urbaines et rurales. En effet, 60% des chômeurs ont moins de 35 ans. Sur les 1.624.675 emplois créés entre 1988 et 2001, le milieu rural y a contribué pour 1.133.918, soit 69,8%. Cependant, ces performances du secteur cachent une précarisation poussée de l'emploi rural qui reste marqué par un sous-emploi élevé et une grande faiblesse de la productivité et de la rémunération du travail.

Dans le cadre de la valorisation des initiatives des producteurs et des transformateurs en milieu rural, l'accès aux marchés pour la commercialisation des produits agricoles et dérivés est une préoccupation majeure.

Au nombre des contraintes liées à la commercialisation des produits agricoles dans les pays sous-développés, il est identifié :

- # le manque d'infrastructures commerciales adaptées dans certaines zones de production mais aussi de stockage et de conservation des produits à proximité des principaux marchés ciblés,
- # un besoin d'assainissement et de modernisation des circuits de distribution et de commercialisation,
- # la concurrence des importations des produits agricoles et agroalimentaires,
- # le manque de financement des campagnes de commercialisation des producteurs, l'amélioration de la qualité des produits agricoles,
- # le respect des normes sanitaires et des spécifications techniques.

Au Sénégal, les paysans rencontrent des difficultés pour vendre leurs produits agricoles et en tirer un revenu appréciable : accès aux marchés difficiles, prix peu élevés et volatils, rapports de force défavorables... Pour autant, des paysans et leurs organisations paysannes (OP) s'organisent et développent des initiatives riches et variées pour améliorer les conditions de mise en marché, de négociation, de transaction, et ainsi mieux vivre de leurs activités.

L'enjeu est d'améliorer la commercialisation des produits agricoles, au Sénégal, en permettant aux paysans de disposer de centrales de commercialisation (CENCOM) ; micro-infrastructures économiques nécessaires pour le désenclavement des produits. Ainsi, les producteurs ruraux pourront profiter pleinement des filières agricoles, agroalimentaires à travers la création de valeur ajoutée et la commercialisation des produits locaux.

En effet les infrastructures efficaces de commercialisation (marchés de gros, de détail, les marchés associatifs, et les installations de stockage, etc.) sont les conditions essentielles d'une commercialisation rentable, d'une minimisation des pertes post-récolte et d'une réduction des risques sanitaires. Les marchés jouent un rôle important pour le développement rural, la génération de revenus, la sécurité alimentaire, le développement de liens entre les zones rurales et les marchés, et les questions de parité entre les sexes. Ces changements nécessitent des réponses quant au mode d'organisation pour accéder aux marchés.

Le Programme Plateformes multifonctionnelles a installé trois cent soixante-dix -sept (377) plates-formes et appuyé la création de plusieurs groupements d'affaires de PTFM. L'Unité de coordination nationale compte poursuivre cette phase de massification **en dotant les exploitants de PTFM et autres projets, d'une capacité de prendre en charge les défis liés à la commercialisation des produits de leurs terroirs pour encourager la création de richesse et d'emplois au profit des jeunes et des femmes.**

Les groupements d'affaires de plateformes multifonctionnelle (GA PTFM) qui portent ces CENCOM sont appelés à jouer un rôle capital pour asseoir une coopération économique inter-entreprises PTFM efficace basée sur la réalisation de projets collectifs et le renforcement des dynamiques de développement économiques et social au niveau local. L'ancrage des GA PTFM dans leur environnement local, le renforcement des activités économiques, la diversification des activités ainsi que l'amélioration des revenus des groupements sont les principaux défis qui nourrissent les efforts consentis pour développer des synergies entre les micro- entreprises PTFMs. Cela passe nécessairement par le développement d'une structure faîtière dotée d'un patrimoine important, d'une capacité de commercialisation, de négociation, d'une surface financière capable de garantir la solvabilité des PTFMs, leur développement et leur pérennisation.

But

La mise en place des CENCOM obéit :

- # à la volonté de doter les ruraux de micro-infrastructures commerciales pour mieux les équiper dans la prise en charge des défis liés au développement des échanges commerciaux et permettre le désenclavement et l'accès difficile à leurs produits,
- # au souci de faciliter la création et l'amélioration de revenus, la création et la consolidation des emplois en milieu rural.

Définition du concept

La CENCOM est une micro-infrastructure économique réalisée au profit d'un GA.PTFM, destinée à renforcer les capacités de commercialisation des femmes et jeunes producteurs ruraux bénéficiaires de PTFM et faciliter l'approvisionnement en intrants et pièces détachées.

L'infrastructure à bâtir au bord d'une grande route ou à côté d'un marché principal ciblé comprend trois magasins de stockage, deux bureaux, une salle de réunion.

II. OBJECTIFS RECHERCHES

Les objectifs de la CENCOM sont :

- # faciliter les conditions de commercialisation des produits ouverts ou non,
- # intensifier les échanges entre milieu rural et milieu urbain dans des conditions favorables,
- # développer la solidarité entre les groupements bénéficiaires de PTFMs à travers la mutualisation des services et le développement de projets collectifs,
- # renforcer les performances et acquis des plateformes membres,
- # assurer la viabilité, la pérennité des plateformes et autres projets réalisés.

III. LA DEMARCHE

Elle est basée sur l'existence d'un groupement d'affaires (GA-PTFM) et la volonté des membres de créer et développer la CENCOM comme un des projets prioritaires. La démarche obéit aux étapes suivantes :

- # identification des membres et des produits à commercialiser,
- # élaboration du projet de création d'une CENCOM (voir plan construction),
- # réalisation du projet,
- # renforcement des capacités et équipement,
- # suivi, accompagnement.

IV. LES PARTENAIRES

Les partenaires ciblés pour un accompagnement éventuel sont entre autres, les :

- # Directions Régionales du Développement rural (DRDR),
- # Agences Régionales de Développement (ARD),
- # Centres d'Appui au Développement Local (CADL),
- # Structures Financières Décentralisées (SFD),
- # Organisations Non Gouvernementales (ONG),
- # Projets et Programmes.

V. LES ATOUTS ET LES CONTRAINTES IDENTIFIES:

▪ Les atouts :

Le projet repose sur les atouts ci-dessous :

- # les potentialités des villages ciblés,
- # l'existence d'un réseau de PTFM,
- # la volonté des populations d'améliorer de développer leurs activités économiques à travers de bons circuits de commercialisation
- # l'appui des responsables pour le développement de leurs localités.

▪ **Les contraintes**

Les contraintes identifiées sont:

- # l'accès à des parcelles situées au bord des grandes routes,
- # la faible mobilité et le manque de logistique de transport,
- # la qualité des produits et la faible capacité de gestion des MPE rurales,
- # le faible niveau de développement des activités économiques, en général.

Le succès attendu dans la réalisation des CENCOM va exiger la levée de toutes ces contraintes à l'aide d'un programme d'appuis et de renforcement des capacités